

CONSEIL

Cent dix-septième session

RAPPORT ANNUEL 2025

Note

La mention d'entreprises et de produits commerciaux n'implique pas que ces entreprises et produits sont agréés ou recommandés par l'OIM, de préférence à d'autres, de nature similaire, qui ne sont pas mentionnés.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	ii
OPÉRATIONS ET ACTIVITÉS DE L'OIM	1
Sauver des vies et protéger les personnes en situation de mobilité	1
Encadré 1. Intervention multisectorielle de l'OIM face à la crise au Soudan	1
Encadré 2. Abris, gestion des camps et fournitures essentielles : intensifier l'aide vitale	3
Trouver des solutions aux déplacements	5
Encadré 3. Contribution de l'OIM à la recherche de solutions durables et à la stabilisation communautaire	5
Encadré 4. Des solutions fondées sur les données au service de la réponse aux déplacements et du relèvement	7
Faciliter les voies de migration régulières	8
Encadré 5. Des outils de diagnostic basés sur l'intelligence artificielle qui renforcent les capacités sanitaires dans le contexte migratoire	11
Encadré 6. Garantir des processus de retour, de réadmission et de réintégration dans des conditions de dignité	12
LEVIERS	
Encadré 7. Participation à l'Initiative ONU80 et à d'autres réformes	14
Encadré 8. Un financement diversifié et durable	17
Encadré 9. Compétences numériques et intelligence artificielle	18
Encadré 10. Renforcement de l'efficacité opérationnelle	21
PRIORITÉS TRANSVERSALES	22
Annex I: Statistics relating to IOM staff	
Annex II General Service staff and National Officers worldwide by nationality, grade and sex	
Annex III International Professional and higher category staff by nationality, grade and sex	
Annex IV Number of Member State and non-member State nationalities represented among staff in the international Professional and higher category	

AVANT-PROPOS

Créée par 16 États en 1951 sous le nom de Comité intergouvernemental provisoire pour les mouvements migratoires d'Europe, l'OIM a évolué ; en 2025, elle était l'organisation chef de file du système des Nations Unies pour les questions de migration, dotée d'un portefeuille global de 2,95 milliards de dollars É.-U. et de 15 814 membres du personnel, présents dans 175 États Membres et huit États observateurs, ainsi que dans d'autres régions où elle était active.

En 2025, l'OIM a mené ses activités dans un contexte particulièrement difficile. Les conflits se sont intensifiés, les chocs climatiques se sont multipliés et les bouleversements politiques ont transformé en profondeur les sociétés dans toutes les régions. Les systèmes mis en place au fil des décennies pour parvenir à la concrétisation d'objectifs communs – dans les domaines de l'aide humanitaire, du développement et de la gouvernance des migrations – ont connu des bouleversements profonds et parfois douloureux.

Pourtant, les déplacements de population se sont poursuivis. Mi-2024, [304 millions de personnes](#) vivaient en dehors de leur pays d'origine pour des raisons liées au travail, aux études ou à la famille. Fin 2025, [82,2 millions de personnes](#) étaient déplacées à l'intérieur d'un pays, et tout au long de l'année, près de 7 900 migrants sont morts et 1 500 autres ont disparu le long des routes migratoires partout dans le monde – un rappel brutal des risques auxquels les personnes en situation de mobilité sont exposées. Face à ces réalités, l'OIM a obtenu des résultats dans chacun de ses trois objectifs stratégiques : sauver des vies et protéger les personnes en situation de mobilité, trouver des solutions aux déplacements et faciliter des voies de migration régulières.

Dans les contextes les plus difficiles, de l'Afghanistan à Haïti en passant par le Sahel et le Soudan, l'Organisation a fait œuvre d'innovation et fourni une assistance vitale à l'échelle voulue, de manière rapide, fiable et efficace. Face aux déplacements prolongés ou aux chocs climatiques, elle a intensifié son action en faveur de solutions durables pour les personnes déplacées à l'intérieur d'un pays, en étroite collaboration avec d'autres organismes des Nations Unies. Afin d'aider les États Membres à tirer parti des possibilités offertes par les voies de migration régulières tout en s'attaquant aux facteurs à l'origine des migrations irrégulières, l'OIM s'est employée à renforcer la gouvernance des frontières, la mobilité de la main-d'œuvre axée sur les compétences et la mobilisation de la diaspora, tout en veillant à ce que les droits et la protection des migrants soient assurés, y compris en cas de retour et de réintégration.

Cette année a également été marquée par de douloureux ajustements internes, dans un contexte caractérisé par la mutation du système d'aide internationale et l'évolution des priorités des donateurs. En raison de la forte baisse des ressources disponibles, il a été nécessaire d'opérer des choix difficiles, notamment de procéder à des licenciements, de réduire l'ampleur de certains projets, voire d'y mettre fin, et de réduire la présence au Siège, tout en préservant les fonctions essentielles. Malgré ces changements institutionnels difficiles, l'OIM a pu maintenir une forte présence sur le terrain et porter assistance à 17,8 millions de personnes dans 170 pays et territoires, en fournissant une aide d'urgence, en aidant les familles déplacées à trouver des solutions, en favorisant une migration sûre et en aidant les communautés à se relever après une catastrophe.

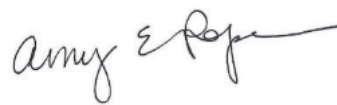
En juin 2025, l'OIM a lancé la Campagne au service de la résilience, un appel stratégique adressé à ses États Membres et à ses partenaires en vue de préserver les capacités de base de l'Organisation dans une période marquée par une instabilité mondiale croissante et une réduction des financements souples. Un Fonds de résilience assorti d'une cible de financement de 100 millions de dollars É.-U. a été établi, dont au moins 60 millions de dollars É.-U. étaient nécessaires pour préserver la structure de base et les activités essentielles de l'Organisation et assurer la continuité de celles-ci en 2026.

La campagne a permis d'obtenir des engagements de la part de vingt États Membres, de deux partenaires du secteur privé et d'un État fédéral. En outre, l'OIM a instauré le Fonds philanthropique islamique afin d'élargir l'accès aux dons de bienfaisance, et elle a conclu de nouveaux partenariats avec des institutions financières internationales, le secteur privé et des organisations confessionnelles. L'Appel mondial pour 2025, qui s'inscrit dans cette dynamique, définit une approche ciblée et hiérarchisée visant à apporter une protection, une assistance et des solutions à 101 millions de personnes.

Les réformes internes ont continué de revêtir un caractère prioritaire, et des investissements continus ont été consentis pour garantir l'efficacité institutionnelle, le contrôle et la responsabilité. L'OIM a consolidé ses outils numériques afin de renforcer l'analyse et la mise en œuvre, tout en garantissant le respect de la protection des données. À l'échelle de l'Organisation, des fonds ont été investis dans les systèmes de données, l'intelligence artificielle et les compétences numériques afin d'améliorer la façon de suivre les déplacements, de diagnostiquer les maladies, de rédiger des propositions et de gérer les opérations, l'objectif étant d'intervenir en amont et de façon anticipée, et non plus après coup. En 2025, l'OIM a entamé la troisième année de sa réforme budgétaire. Cette réforme, conjuguée à l'initiative du Cadre de gouvernance interne qui a été menée à bien, a radicalement renforcé l'Organisation.

L'action de l'OIM s'inscrit dans le cadre d'un système des Nations Unies qui connaît lui-même de profonds changements. Dans ce contexte, chacun des organismes doit se concentrer sur ce qu'il sait faire de mieux. L'Organisation a contribué aux efforts visant à améliorer l'efficacité à l'échelle du système par le biais de l'Initiative ONU80 et de la nouvelle donne humanitaire, notamment grâce à ses nouvelles fonctions de codirection du groupe sectoriel des abris, des terres et de la coordination des sites.

Tout au long de 2025, alors que l'Organisation était aux prises avec les incertitudes mondiales et les contraintes financières, elle a pu compter sur la confiance, le soutien et la solidarité de ses États Membres, de ses partenaires et des communautés au service desquelles elle œuvre. Cette confiance est notre atout le plus précieux, et il nous incombe au plus haut point de la préserver. Forte de son courage, de son empathie et de son sens des responsabilités, l'OIM continuera de mener des actions efficaces et fondées sur des principes pour venir en aide aux personnes en situation de mobilité et aux sociétés au sein desquelles elles vivent.



Amy E. Pope
Directrice générale

OPÉRATIONS ET ACTIVITÉS DE L'OIM

Sauver des vies et protéger les personnes en situation de mobilité

1. L'OIM est un organisme de première ligne qui intervient dans les crises mondiales liées aux déplacements. En collaboration avec les gouvernements et les acteurs humanitaires, elle contribue à garantir que les besoins des populations touchées par une crise sont satisfaits, et à ce que ces populations puissent bénéficier d'une protection et accéder aux services essentiels.
2. L'OIM s'attache à titre de priorité à trouver des solutions axées sur des données et à établir des programmes modulables qui intègrent l'action humanitaire, le développement et la consolidation de la paix. Elle met l'accent sur les partenariats locaux, les financements innovants et la résilience climatique pour traiter les causes profondes des déplacements. La coordination interinstitutionnelle, tout comme la prévision stratégique, restent essentielles pour parvenir à un équilibre entre aide immédiate et solutions à long terme et assurer la dignité des populations déplacées même lorsque la pression s'intensifie au niveau opérationnel.
3. En 2025, plus de 17,8 millions de personnes ont bénéficié des activités menées par l'OIM concernant les aspects des crises relatifs à la mobilité, dont des personnes déplacées à l'intérieur d'un pays, des réfugiés, des migrants et des communautés d'accueil. Sur les 1,4 million de bénéficiaires interrogés, 87 % ont estimé que l'aide humanitaire de l'Organisation avait été fournie dans des conditions de sécurité, d'accessibilité et de responsabilité, et de manière participative.

Encadré 1. Intervention multisectorielle de l'OIM face à la crise au Soudan

La guerre au Soudan a déclenché l'une des plus grandes crises de déplacements au monde. Depuis avril 2023, plus de **15 millions de personnes ont été contraintes de quitter leur foyer**. Si de nombreuses personnes sont toujours déracinées, certaines familles commencent à retourner dans leur ville, notamment à Khartoum, où elles retrouvent un logement souvent endommagé, des conditions de sécurité limitées et des services réduits au minimum. **L'OIM a été le premier organisme des Nations Unies à reprendre ses activités à Khartoum** dans le but d'aider les personnes de retour, les personnes déplacées à l'intérieur du pays et les communautés touchées alors qu'elles s'efforcent de reconstruire leur vie.

Dans l'ensemble du pays, l'OIM met à disposition des abris, des produits non alimentaires ainsi que des services d'eau, d'assainissement et d'hygiène (WASH) via sa chaîne commune d'approvisionnement, qui coordonne l'approvisionnement, l'entreposage et la logistique pour plus de 20 organisations partenaires. Le Fonds de réponse rapide, mécanisme phare en matière d'ancrage local, vient compléter ces efforts en permettant l'octroi rapide de subventions souples à des partenaires de première ligne, en particulier des organisations non gouvernementales locales et nationales. Ce financement facilite la conduite d'interventions humanitaires multisectorielles, en assurant la mise à disposition de soins de santé essentiels, de services WASH et d'abris d'urgence dans les zones difficiles d'accès et touchées par un conflit. En étroite collaboration avec les acteurs nationaux et internationaux, l'OIM veille à ce que l'aide parvienne à celles et ceux qui en ont le plus besoin.

En parallèle, un réseau chargé de la collecte de données constitué de 560 intervenants a alimenté la Matrice de suivi des déplacements, produisant des analyses essentielles pour orienter la conduite d'interventions ciblées, tandis que de nouveaux pôles interorganisations ont renforcé les activités coordonnées axées sur l'aide vitale ou sur le relèvement. En 2025, l'OIM a fourni à plus de 1,1 million de personnes une aide humanitaire et au relèvement ainsi qu'un appui en matière de résilience, notamment de l'eau potable, des articles non alimentaires, des services de protection, une aide au transport, une aide en espèces à usages multiples, des soins de santé et un appui en

santé mentale. Malgré ces efforts, la violence et les contraintes en matière d'accès, qui perdurent, continuent d'entraver les progrès, ce qui souligne la nécessité de mobiliser des ressources supplémentaires et de garantir l'accès durable des travailleurs humanitaires, dans des conditions de sécurité. Pour plus d'informations, veuillez consulter le document intitulé « [Sudan Crisis Regional Response : Annual Report for 2025](#) ».

4. Au cœur de l'action menée par l'OIM à l'échelle mondiale figure la Matrice de suivi des déplacements, le principal système de données de l'Organisation sur les déplacements et les mouvements de population, qui fournit en temps opportun des données ciblées aux fins des plans d'intervention humanitaire. En décembre 2025, les analyses menées à l'aide de la Matrice ont porté sur 76 pays et 166,3 millions de personnes, dont 54,9 millions de personnes déplacées à l'intérieur d'un pays, 29,4 millions de personnes déplacées de retour dans leur lieu d'origine et 9 millions de migrants de retour de l'étranger. Les équipes de pays pour l'action humanitaire se sont appuyées sur les données issues de la Matrice pour définir 95 % des aperçus des besoins humanitaires et plans d'intervention humanitaire élaborés en 2025 (19 sur 20). Ces plans ont orienté les interventions menées en Afghanistan, au Cameroun, en Colombie, en Haïti, au Mali, au Mozambique, au Niger, au Nigéria, en République arabe syrienne, en République bolivarienne du Venezuela, en République centrafricaine, en République démocratique du Congo, en Somalie, au Soudan, au Soudan du Sud, au Tchad, en Ukraine et au Yémen.

5. Au titre des programmes d'intervention en réponse aux crises, qu'elle a menés notamment en Afghanistan, en Éthiopie, en Lettonie, en Libye, au Soudan du Sud, au Tchad et au Yémen, l'OIM a fourni une aide au transport humanitaire à 761 516 personnes dans l'objectif de faciliter le mouvement de ces personnes à l'intérieur du pays, leur évacuation en toute sécurité, leur réimplantation et leur retour volontaire pour motifs humanitaires. Dans ce cadre, l'Organisation a aidé 742 354 personnes vulnérables à poursuivre leur voyage et à accéder aux services essentiels.

6. L'action sanitaire d'urgence conduite par l'OIM en 2025 a permis de renforcer les systèmes de santé tout en répondant aux besoins immédiats et à long terme des populations touchées par une crise. L'Organisation a établi des projets sanitaires d'urgence dans 24 pays et a veillé à leur continuité, ce qui a permis d'assurer 4 152 894 consultations médicales et de faciliter 47 745 orientations vers les services adéquats dans des situations de crise. Elle a mené 28 interventions sanitaires d'urgence, remis en état 148 établissements de santé et acheminé du matériel médical pour plus de 16,2 millions de dollars É.-U. afin d'assurer la prestation de soins vitaux et de renforcer les systèmes de santé dans les zones touchées par une crise.

7. En 2025, l'OIM a apporté un soutien psychosocial et en matière de santé mentale dans 99 pays, notamment dans le cadre d'initiatives gouvernementales, ce qui a permis de venir en aide à 1,5 million de personnes, dont 1,1 million dans des contextes de crise. Parmi les bénéficiaires, plus de 280 000 ont reçu un accompagnement individuel ou en groupe ou ont participé à des groupes de soutien, et 80 000 ont bénéficié de services cliniques en santé mentale. Au total, 24 000 personnes ont participé à des sessions de renforcement des capacités portant sur différents aspects de la santé mentale et du soutien psychosocial.

8. Les programmes consacrés aux abris et aux établissements de l'OIM ont apporté un appui adapté au contexte dans le but d'assurer la sécurité et la dignité et de faciliter le relèvement. En 2025, 7,3 millions de personnes ont bénéficié de ces initiatives dans 88 pays et territoires. L'Organisation a amélioré les conditions de vie dans les sites de déplacement, et a apporté une aide au retour, à la réimplantation et à l'intégration locale aux personnes déplacées à l'intérieur d'un pays. Parmi ces personnes, 60 % se trouvaient au Bangladesh, en Somalie, au Soudan du Sud, en Ukraine ou dans le Territoire palestinien occupé. Grâce aux mécanismes de la chaîne commune, l'OIM a pu intervenir auprès de 3,4 millions de personnes dans 11 pays, dans 55 % des cas par l'intermédiaire de partenaires

locaux. L'Organisation a renforcé l'[approche LOCALISE](#), qui intègre les interventions d'urgence, le relèvement et le développement à long terme dans des plans à ancrage local reposant sur des données locales et les contributions des communautés.

9. L'aide en espèces et les interventions fondées sur les marchés demeurent un aspect essentiel de l'action de l'OIM en situation de crise, en ce qu'elles garantissent une certaine souplesse et permettent d'optimiser les ressources. En 2025, plus de 1,89 million de personnes (dont 1,7 million de personnes touchées par une crise) ont bénéficié d'interventions en espèces de l'OIM dans 94 pays et territoires. L'Organisation a par ailleurs contribué au renforcement des moyens de coordination interinstitutions en matière de versement d'espèces en participant activement au Groupe consultatif mondial de l'assistance en espèces et à plus de 54 groupes de travail nationaux saisis de cette question.

10. Les programmes WASH de l'OIM ont apporté une aide vitale, ce qui a favorisé la santé publique et permis de préserver la dignité dans des contextes de déplacement. En 2025, ces programmes ont été déployés dans 61 pays et territoires au bénéfice de 5,1 millions de personnes, dans des camps, des centres de transit, des zones urbaines ou rurales, des établissements de santé et des communautés d'accueil. Les opérations principales, sous l'angle du nombre de bénéficiaires, ont été menées au Bangladesh, en Éthiopie, en Haïti, au Mozambique, au Nigéria, au Pakistan, en Somalie, au Soudan du Sud, au Yémen et dans le Territoire palestinien occupé, pays qui abritaient conjointement 87 % de l'ensemble des personnes prises en charge.

11. Dans toutes ses opérations d'urgence, l'OIM a fait de la protection une priorité. Des services de protection directe ont été fournis à plus de 1,5 million de personnes dans 64 pays, notamment dans les domaines de la protection générale, de la protection de l'enfance, de la lutte contre la traite, de la prévention et de la répression de la violence fondée sur le genre, du logement, ainsi que des biens fonciers et immobiliers. L'Organisation a collaboré avec 22 organisations dirigées par des femmes dans 14 pays afin de fournir des services de protection, et elle a dispensé des formations en matière de protection à 36 880 personnes.

12. Le Cadre de responsabilité à l'égard des populations touchées mis en place par l'OIM renforce l'engagement de l'Organisation en faveur des communautés touchées par une crise en promouvant le leadership, la transparence, la participation, les mécanismes de retour d'informations et la collaboration avec les partenaires. En 2025, en collaboration avec les gouvernements et les acteurs humanitaires, 73 bureaux de pays de l'OIM sont intervenus auprès de plus de 1 387 765 personnes touchées, dont des membres de comités communautaires, pour leur permettre de participer à la prise de décisions en vue de l'élaboration, la planification et la mise en œuvre de programmes humanitaires, ce qui représente une augmentation de plus de 140 % par rapport à 2024. Grâce au lancement de son guide intitulé « [IOM Institutional Guidance for Community Feedback Mechanisms](#) » et au déploiement de [CFM Connect](#), le système permettant à l'OIM d'harmoniser les informations communiquées en retour par les communautés dans l'ensemble de ses opérations, l'Organisation a pu systématiquement recueillir et prendre en compte les points de vue des communautés.

Encadré 2. Abris, gestion des camps et fournitures essentielles : intensifier l'aide vitale

En 2025, les crises concomitantes en Afghanistan, en Haïti, au Soudan, en Ukraine, au Sahel et dans le Territoire palestinien occupé ont mis à rude épreuve la capacité de l'OIM de fournir une aide vitale. Dans tous ces contextes, l'Organisation s'est efforcée de mettre à disposition des abris décents, de garantir l'accès aux services essentiels, de gérer les camps de déplacés et de distribuer des articles ménagers indispensables, tels que des couvertures, du matériel de cuisine, des combustibles et des produits d'hygiène. Pour répondre à des besoins grandissants, l'OIM a mis à profit son expertise technique éprouvée et la place de premier plan qu'elle occupe, au sein du

système des Nations Unies, parmi les organismes menant des activités opérationnelles relatives aux abris, aux établissements et à la gestion des sites.

En 2025, l'Organisation a assuré, aux côtés de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, la codirection à l'échelle mondiale du nouveau groupe sectoriel des abris, des terres et de la coordination des sites, qui regroupe sous une même plateforme de coordination mondiale l'ancien Groupe mondial des abris, l'ancien Groupe mondial de la coordination et de la gestion des camps, et le domaine de responsabilité relatif au logement, aux terres et à la propriété. Cette nouvelle fonction permet d'asseoir le rôle de premier plan que joue depuis longtemps l'OIM dans les domaines de la coordination et de la gestion des camps ainsi que des abris et des établissements et dans l'élaboration de programmes relatifs au logement, aux terres et à la propriété, mettant l'Organisation à l'avant-garde de la coordination humanitaire et de l'élaboration de normes dans ces secteurs. L'OIM a également continué d'assumer la coprésidence du Groupe de travail sur le changement climatique du Groupe sectoriel WASH, et s'emploie à ce titre à garantir que les interventions en matière d'abris, de planification humanitaire relative aux établissements et de réduction des risques de catastrophe, de même que les interventions WASH, tiennent compte des risques et soient de plus en plus résilientes face au changement climatique. Prises conjointement, ces fonctions de direction renforcent la contribution essentielle de l'OIM à la définition des modalités utilisées par le système humanitaire pour coordonner, intégrer et consolider la mise en œuvre dans ces domaines interdépendants.

13. Dans le cadre de ses activités de coordination et de gestion des camps, et plus particulièrement dans les contextes de déplacement, l'OIM a fait appel à des parties prenantes locales et nationales pour assurer la préparation aux déplacements et améliorer les conditions de vie et la protection des personnes déplacées à l'intérieur d'un pays. En 2025, 3,2 millions de personnes ont bénéficié de ces activités dans 29 pays, les établissements spontanés et informels représentant 49,6 % de l'ensemble des sites. En outre, l'OIM a formé 4 655 personnes à la coordination et à la gestion des camps, 97 % des participants étant des personnes provenant de communautés touchées, des partenaires locaux ou nationaux ou des représentants d'institutions publiques, ce qui souligne l'engagement de l'Organisation en faveur de l'ancrage local. Afin de renforcer la cohérence à l'échelle du système, l'OIM a appuyé le déploiement dans 12 pays de la [plateforme Zite Manager](#), un outil numérique destiné au suivi des sites et à l'orientation des personnes. Huit de ces pays ont recours au mécanisme d'orientation communautaire de Zite Manager pour harmoniser les flux d'informations communiquées en retour, la plateforme ayant reçu 220 000 retours fin 2025.

14. En 2025, l'OIM et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), de concert avec d'autres partenaires et en collaboration avec les autorités nationales concernées, ont continué de promouvoir une approche fondée sur les routes migratoires, en veillant à ce que les besoins des migrants et des réfugiés le long des principales routes migratoires, de même que les solutions à leur apporter, soient appréhendés de manière exhaustive et transfrontalière plutôt que de façon fragmentée. Le Réseau des Nations Unies sur les migrations, en tant que plateforme inclusive réunissant tous les acteurs clés œuvrant sur les questions relatives à la migration aux niveaux mondial et national, a participé à cette initiative. L'OIM a renforcé les capacités nationales de prévention, de préparation et de riposte afin de réduire et d'atténuer plus encore les menaces et les vulnérabilités auxquelles les populations touchées par une crise sont exposées. Par ailleurs, elle a formé 133 fonctionnaires issus de plus de 50 pays à la gestion humanitaire des frontières, à la planification des interventions d'urgence et à la gestion des migrations axées sur la protection. Elle a également appuyé des politiques allant dans le sens d'une gestion humanitaire des frontières, notamment un protocole guatémaltèque sur la prise en charge des personnes relevant de flux migratoires mixtes.

15. En 2025, les mécanismes instaurés au niveau mondial par l'OIM en vue de garantir le prépositionnement de fournitures de qualité et d'un bon rapport coût-efficacité ont permis

d'acheminer 20 230 m³ d'articles de secours essentiels issus des stocks mondiaux vers 21 bureaux de l'OIM. Comme précédemment, le prépositionnement des stocks a permis d'acheminer de l'aide d'urgence aux populations touchées par une crise sans retard pendant l'année.

16. En plus d'assurer la codirection du Groupe mondial des abris, des terres et de la coordination des sites, l'Organisation a continué de jouer un rôle moteur dans le domaine de la coordination humanitaire, notamment au sein des groupes sectoriels, secteurs et autres mécanismes de coordination ad hoc du Comité permanent interorganisations dans 51 pays. Environ 2 523 partenaires humanitaires, dont 56 % d'organisations locales ou nationales, ont participé à des mécanismes de coordination dirigés ou codirigés par l'OIM. L'Organisation [codirige également le volet données, intelligence artificielle et innovation de la nouvelle donne humanitaire](#), en collaboration avec le Comité directeur pour la réaction humanitaire.

17. Grâce à cinq partenariats interinstitutions clés (prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles, renforcement des capacités en matière d'abris dans les pays francophones, gestion de site à base locale, planification relative aux établissements, Geneva technical hub et expertise technique dans les domaines du logement et des biens fonciers et immobiliers), l'OIM a continué de consolider les normes, d'étendre la formation et de renforcer l'action humanitaire coordonnée et fondée sur des principes dans les domaines suivants : abris, coordination et gestion des camps et, enfin, logement et biens fonciers et immobiliers.

Trouver des solutions aux déplacements

18. L'OIM s'emploie à trouver des solutions durables aux déplacements dans des contextes marqués par le changement climatique, des catastrophes, des conflits et de la violence ainsi que dans les situations de fragilité. Au moyen d'initiatives visant à renforcer la résilience et l'autosuffisance, elle aide les personnes déplacées et les communautés d'accueil à se relever, à accéder aux droits et services essentiels et à reconstruire leur vie avec dignité. En 2025, en sa qualité de premier organisme à présider le groupe de champions en matière de solutions, l'OIM a collaboré étroitement avec les gouvernements à l'échelle du système des Nations Unies afin de traduire en mesures concrètes les engagements en faveur de la prévention et de la recherche de solutions, au titre du Programme d'action du Secrétaire général des Nations Unies sur les déplacements internes.

19. L'OIM s'est particulièrement attachée à prévenir de nouveaux déplacements, à en réduire la durée et à appuyer les solutions pilotées par les gouvernements et ancrées dans les systèmes de développement. Par l'intermédiaire du pôle mondial pour des solutions aux déplacements internes et en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le HCR en tant que partenaires clés, l'Organisation a contribué à la mise en œuvre de stratégies pilotées par les gouvernements dans 16 pays et a aidé plus de 16,8 millions de personnes à accéder à des pistes de solutions.

Encadré 3. Contribution de l'OIM à la recherche de solutions durables et à la stabilisation communautaire

L'OIM aide les gouvernements à promouvoir les solutions aux déplacements internes. Dans ce contexte, elle apporte un appui technique aux autorités nationales sous la direction des coordinateurs résidents et des coordinateurs de l'action humanitaire des Nations Unies et veille à ce que les communautés déplacées puissent participer à la prise des décisions qui les concernent.

La prévention des conflits est restée au cœur des efforts déployés par l'OIM pour prévenir les déplacements et favoriser l'accès aux solutions, l'Organisation ayant mené 23 projets dans ce domaine dans plus de 15 pays. En Irak par exemple, elle a contribué à l'élaboration d'une stratégie nationale visant à prévenir l'extrémisme violent via la recherche, la participation à l'élaboration de

politiques et la mise en place de plans d'action pilotes au niveau local, en veillant tout particulièrement à associer les femmes à ces initiatives. En outre, elle a continué de s'attaquer aux causes profondes des déplacements dans les communautés fragiles au moyen de ses programmes de stabilisation communautaire, et a mis en œuvre 95 programmes de cet ordre dans 40 pays. Elle a également aidé plus de 100 000 personnes à accéder à des moyens de subsistance, notamment grâce au Fonds pour le développement de l'entreprise, son mécanisme de création d'emplois phare, et a participé à plus de 780 projets d'infrastructure dans différents secteurs.

S'appuyant sur son partenariat bien établi avec le Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix, l'OIM a mis en œuvre, dans 20 pays, 35 projets qui établissaient des ponts entre la consolidation de la paix et la recherche de solutions aux déplacements. Elle a également appuyé 992 processus politiques en matière de justice transitionnelle, de relèvement et de développement. Parmi les migrants, les personnes déplacées et les membres des communautés interrogés, 98 % pour cent se sont dits satisfaits de ces processus politiques. Ces initiatives ont permis aux États Membres d'offrir une perspective d'avenir aux communautés déplacées.

20. Soucieuse de favoriser la stabilité à long terme, l'OIM a participé à 32 projets visant à faire face à la violence, aux conflits et aux déplacements par des efforts axés sur le désarmement, la démobilisation et la réintégration, contribuant également aux outils et aux activités connexes, en vue de prévenir l'extrémisme violent. L'OIM et le Département des opérations de paix des Nations Unies ont organisé conjointement le [symposium sur le désarmement, la démobilisation et la réintégration de 2025](#) au Secrétariat des Nations Unies à New York ; des organismes des Nations Unies, des États Membres et des partenaires ont débattu dans ce cadre des défis liés au désarmement, à la démobilisation et à la réintégration, et ils ont formulé des recommandations devant guider l'élaboration des programmes futurs en la matière.

21. Les programmes relatifs à la paix et au relèvement mis en œuvre par l'OIM dans 73 pays et territoires ont apporté une assistance directe aux personnes désireuses de trouver des solutions aux déplacements, de renforcer la résilience et, à terme, de favoriser une paix et un développement durables. Dix-huit projets de consolidation de la paix visant à prévenir les déplacements ont été appuyés par l'OIM. Dans le nord-ouest du Nigéria par exemple, à Katsina et à Kaduna, l'Organisation a renforcé les structures locales et régionales de maintien de la paix par le dialogue inclusif, le soutien psychosocial et l'appui aux moyens de subsistance. En Haïti, elle a renforcé la confiance des citoyens en améliorant l'accès aux services sociaux de base, en renforçant la sécurité dans les zones touchées par la violence et en consolidant la gouvernance locale. En Colombie, elle s'est associée au Ministère de l'intérieur pour donner une impulsion à la politique nationale d'octroi de réparations aux victimes et à l'accord de paix. Dans ces contextes et dans d'autres, l'Organisation a apporté son soutien à sept initiatives menées par les gouvernements en matière de réparation et de justice transitionnelle.

22. En 2025, l'OIM a renforcé la résilience face au changement climatique en portant assistance à 995 722 personnes exposées à des déplacements liés à des catastrophes dans 34 pays, en pilotant l'élaboration de 26 plans d'urgence supplémentaires qui intégraient la question de la mobilité à la gestion des risques de catastrophe et en appuyant l'élaboration de 155 plans d'urgence pilotés par les gouvernements. En outre, elle a apporté une aide au relèvement à 730 059 personnes, ce qui a permis de renforcer les moyens de subsistance (129 653 personnes ont bénéficié d'un soutien aux moyens de subsistance) dans 1 219 communautés touchées par le changement climatique ; parmi les bénéficiaires interrogés, 311 379 ont fait état d'une amélioration de la résilience et de la capacité de préparation face aux risques climatiques et aux catastrophes.

23. L'OIM a participé à la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques de 2025 et a présenté des outils et des approches de financement, notamment l'outil d'estimation des coûts à engager au titre des pertes et préjudices, le Fonds catalytique pour le climat du Laboratoire d'innovation pour la mobilité climatique, ainsi qu'un guide technique sur l'accès au financement aux

fins de l'action visant à faire face aux déplacements associés au changement climatique, en lien avec la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

24. Les opérations sanitaires d'urgence de l'OIM ont aidé des communautés déplacées ou mobiles à accéder à des services de santé essentiels, de prévention des maladies et d'aide au relèvement. L'Organisation a ainsi formé 12 722 professionnels de santé et porté assistance à 11 663 751 personnes dans des situations de crise et de transition, notamment en Afghanistan, au Bangladesh, en Éthiopie, en Guinée, au Nigéria, en République démocratique du Congo, au Soudan, au Soudan du Sud et au Yémen. En Libye, elle a assuré 182 038 consultations médicales, facilité 1 627 orientations vers les services adéquats et fait don de fournitures médicales pour plus de 550 000 dollars É.-U. au Ministère de la santé.

25. Sur les 80 408 réfugiés vulnérables qui se sont soumis à une évaluation sanitaire dans le contexte migratoire réalisée par l'OIM, 9 438 (11,7 %) présentaient des problèmes de santé graves. Ces réfugiés ont bénéficié de traitements avant le départ et d'arrangements coordonnés en matière de transport et de réinstallation, avec l'appui de plus de 685 services d'escorte médicale à l'échelle mondiale. La mise en place immédiate d'un suivi médical à leur arrivée a permis d'assurer la continuité des soins lorsque cela était nécessaire.

Encadré 4. Des solutions fondées sur les données au service de la réponse aux déplacements et du relèvement

La [Matrice de suivi des déplacements](#) de l'OIM est un système mondial de données permettant de rassembler et de diffuser des informations sur les populations déplacées ou mobiles. Ces renseignements aident les gouvernements, les acteurs humanitaires et les autres parties prenantes à affecter un niveau de ressources suffisant là où c'est le plus nécessaire.

Des exemples tirés de 2025 permettent de se faire une idée de la nature des données produites par la Matrice et de leurs usages. Au [Mozambique](#), l'OIM a procédé à des évaluations des risques de déplacements afin d'appeler l'attention sur les zones les plus susceptibles d'être touchées par des catastrophes soudaines. L'enquête pour des solutions durables en [Somalie](#), pilotée par le Gouvernement fédéral, a fourni des informations essentielles sur les personnes déplacées à l'intérieur du pays et les ménages des communautés d'accueil, et elle a permis de suivre les progrès accomplis en vue de parvenir à des solutions durables. En [Ukraine](#), on s'est appuyé sur les données de la Matrice pour planifier la réintégration des migrants de retour de l'étranger. En Jamaïque, une cartographie rapide par satellite et par voie aérienne a donné un premier aperçu des dégâts causés aux habitations par l'ouragan Melissa. Des évaluations menées en Haïti et au Soudan ont permis de suivre l'évolution des dynamiques en matière de déplacement, notamment en ce qui concerne les lieux d'origine et l'apparition de mouvements de retour, des éléments qui ont contribué à l'élaboration de mesures adaptées. Toutes les initiatives ont été menées dans le strict respect des [normes de l'OIM en matière de protection des données](#), et les membres des communautés touchées y ont été associés.

26. En 2025, l'OIM a assuré le transport, dans des conditions de sécurité et de dignité, de 68 532 personnes, en provenance de 134 pays et à destination de 25 pays, à des fins de réinstallation et d'admission humanitaire, de relogement en Europe, ou de regroupement familial, ou encore pour qu'elles puissent bénéficier d'autres voies complémentaires. Elle a également fourni un appui en matière d'orientation culturelle et d'orientation précédant le départ à 51 956 réfugiés en cours de réinstallation, dans plus de 100 lieux de formation. En République de Corée, l'OIM et le HCR ont encouragé les parties prenantes à renforcer les services de réinstallation des réfugiés et à communiquer les pratiques exemplaires en la matière, notamment celles issues du programme canadien d'orientation des réfugiés.

27. En partenariat avec 29 États, d'importantes opérations d'aide au transport ont été menées depuis les pays suivants (par ordre décroissant selon le nombre de bénéficiaires) : Pakistan, Éthiopie, Ouganda, Égypte et Türkiye. Les pays de réinstallation les plus prisés étaient, par ordre décroissant, le Canada, les États-Unis d'Amérique, le Royaume-Uni, la France et la Nouvelle-Zélande, et les principaux pays d'origine étaient, par ordre décroissant, l'Afghanistan, l'Érythrée, la République arabe syrienne, la République démocratique du Congo et la Somalie.

28. Les voies complémentaires offrent des possibilités de migration sûres et régulières au-delà des engagements existants en matière de réinstallation, et elles étoffent la gamme des solutions dont disposent déjà les réfugiés ainsi que les personnes ayant besoin d'une protection internationale. En 2025, l'OIM a favorisé l'accès de personnes ayant besoin d'une protection internationale aux voies de migration de main-d'œuvre dans 18 pays. En outre, elle a publié un guide et lancé un module de formation à l'intention du personnel sur les voies complémentaires de mobilité de la main-d'œuvre, et elle a dispensé des formations sur les moyens d'aider les gouvernements et les partenaires à mettre en place et à développer ces voies de mobilité dans 31 bureaux de pays.

29. En outre, l'OIM a favorisé l'intégration de migrants et de réfugiés au moyen d'initiatives associant les migrants et les communautés d'accueil. En [Colombie](#), par exemple, des femmes issues de communautés de migrants et des communautés d'accueil formées dans le cadre du projet CoNexo de l'Organisation ont mené des activités conjointes dans les domaines sanitaire et social, contribuant ainsi à renforcer la confiance mutuelle et à favoriser l'inclusion et la résilience au sein des quartiers.

Faciliter les voies de migration régulières

30. L'OIM a appuyé les gouvernements dans de nombreux domaines liés à la gouvernance des migrations, allant de la gestion des frontières et de l'identité juridique à la protection des migrants, en passant par la mobilité de la main-d'œuvre et les partenariats en matière de compétences. En s'appuyant sur les cadres politiques, législatifs et réglementaires nationaux, régionaux et internationaux en vigueur, elle a aidé plus de 147 gouvernements à mettre en place et à renforcer des modalités de migration sûres et ordonnées, en favorisant une gouvernance efficace des migrations et la protection des droits des migrants.

31. L'existence de cadres politiques, législatifs et réglementaires solides est le fondement de la gouvernance des migrations et permet aux gouvernements de gérer les migrations de manière complète et cohérente. L'OIM a contribué à l'élaboration de 177 politiques et lois relatives à la migration, dont 26 politiques concernant la migration de main-d'œuvre et 19 politiques de lutte contre la traite. Elle a également favorisé l'intégration de la question de la migration dans 107 politiques sectorielles, renforçant le rôle de la migration dans les grandes stratégies de développement. C'est ainsi qu'en République démocratique populaire lao, l'OIM et ses partenaires des Nations Unies ont appuyé le dixième Plan national de développement socio-économique du Gouvernement, contribuant à ce que la migration figure parmi les principales priorités en matière de développement.

32. Les gouvernements ont progressé dans la prise en compte des causes profondes qui sous-tendent les vulnérabilités des migrants et ont mis en place 96 stratégies et pratiques à cet égard. Ces initiatives ciblent certains facteurs de risques sous-jacents comme la pauvreté, la discrimination et l'absence de protections juridiques, qui, de tout temps, ont exposé les migrants à la violence, à l'exploitation et aux mauvais traitements. En 2025, une [étude](#) réalisée par l'OIM a démontré que les risques liés au climat, la dégradation de l'environnement et les catastrophes augmentaient le risque de traite en compromettant les moyens de subsistance et en favorisant les déplacements et les parcours migratoires dangereux.

33. L'OIM a appuyé la mise en œuvre, dans 48 bureaux de pays, de 113 stratégies de développement visant à combattre les inégalités dont sont victimes les migrants, en mettant l'accent sur les initiatives favorisant l'égalité d'accès et le développement durable. Elle s'est par exemple associée à la Fondation Robert Bosch Stiftung pour lancer l'initiative Amplifier la voix des migrants au Kenya et en Allemagne. Cette initiative s'appuie sur la recherche participative et le dialogue pour intégrer le point de vue des migrants dans les politiques et les pratiques en matière de mobilité de la main-d'œuvre.

34. En 2025, l'OIM a dispensé 60 formations sur le droit international de la migration à plus de 419 participants, dont des fonctionnaires gouvernementaux (autorités diplomatiques et missions permanentes), des acteurs de la société civile et d'autres parties prenantes. Parmi les activités menées dans ce cadre, on peut citer l'examen de plus de 16 textes législatifs nationaux et régionaux relatifs aux processus migratoires, qui devait permettre de vérifier la conformité de ces derniers avec les normes internationales applicables.

35. L'OIM a renforcé la coopération interétatique en matière de mobilité de la main-d'œuvre et des compétences en appuyant la signature ou la révision de 20 accords de coopération interétatiques ou bilatéraux et de 12 accords de coopération régionaux et multinationaux axés sur les partenariats en matière de mobilité de la main-d'œuvre ou des compétences. Ces initiatives ont contribué à l'instauration de systèmes de mobilité plus transparents, fondés sur les droits et axés sur la demande favorisant une croissance économique inclusive tout en protégeant les travailleurs migrants. Dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord, l'OIM a collaboré avec plus de 120 États Membres et partenaires par le biais de plateformes telles que la réunion des hauts fonctionnaires du Dialogue d'Abou Dhabi, contribuant ainsi à la concertation sur l'action à mener en ce qui concerne la mobilité de la main-d'œuvre axée sur les compétences, les compétences vertes et les voies tenant compte du climat en tant que solutions pérennes à l'appui de migrations régulières.

36. L'OIM a appuyé la conclusion de 42 accords de partenariat en matière de mobilité des compétences avec des acteurs du secteur privé, des établissements d'enseignement et des acteurs du monde du travail, ce qui a permis à 624 801 migrants d'accéder à des voies de migration régulières à des fins professionnelles ou d'études et à plus de 936 000 étudiants et travailleurs migrants de bénéficier d'informations sur les perspectives d'emploi à l'étranger. Parmi les résultats concrets de cette initiative en 2025, on comptait la mise en œuvre du Partenariat de l'Union européenne destiné à attirer les talents, dans le cadre du programme THAMM Plus entre la Tunisie et l'Italie, ainsi qu'entre le Maroc et l'Italie. L'OIM a également lancé le [projet EAGLE](#), qui lie l'Autriche et l'Égypte et montre comment on peut mettre à profit les voies fondées sur les compétences pour pallier la pénurie de main-d'œuvre. Dans le cadre d'un [partenariat avec Talent Beyond Boundaries](#) financé par le Canada, l'Organisation a étendu les voies de mobilité de la main-d'œuvre en provenance d'Amérique latine. Elle s'est également employée, aux côtés de 2 127 acteurs du secteur privé, à renforcer les voies de migration régulières.

37. Grâce à l'étroite collaboration entretenue avec les États Membres, les programmes de l'OIM relatifs aux visas et aux admissions ont aidé les migrants à accéder à des voies sûres et régulières à destination de l'Allemagne, du Canada (en partenariat avec VFS Global) et de la République de Corée. Dans 50 lieux à travers le monde, plus de 400 000 migrants – dont des membres de la famille de réfugiés, des travailleurs migrants et des étudiants – ont bénéficié d'orientations et d'un appui en vue de leur demande de visa en 2025. À la demande d'États Membres, l'OIM a également vérifié des documents soumis aux fins de demandes de visa et de démarches liées à l'immigration, et elle a été mise à contribution pour confirmer l'authenticité de documents essentiels, liés notamment à l'état civil, à l'emploi et aux études. Plus de 10 000 documents ont été vérifiés dans différents pays pour le compte de gouvernements partenaires, notamment ceux de l'Allemagne, de l'Italie, du Luxembourg, de la Norvège, de la Nouvelle-Zélande et de la Suisse.

38. En 2025, l'OIM a renforcé la gouvernance numérique des frontières et des migrations grâce à la gamme de solutions offertes par le Système d'information et d'analyse des données sur la migration (MIDAS) et à la [Solution pour l'échange de données en matière de lutte contre le trafic illicite](#) (initiative DESC), ce qui lui a permis d'appuyer les États Membres et d'œuvrer au renforcement de processus sécurisés et fondés sur des données en matière de gestion des frontières et des migrations. MIDAS est désormais en place dans 30 pays, et son module de gestion des frontières a été instauré au niveau de 172 points de passage frontaliers, avec des extensions et des réaménagements opérationnels majeurs en Afrique, en Amérique latine et dans le Pacifique. Le lancement réussi du module de visa électronique au Yémen a accéléré la mise en œuvre des programmes nationaux de transformation numérique.

39. L'OIM a élargi le champ d'action de l'initiative DESC en l'étendant à plus de 50 pays. Cette initiative compte désormais 33 membres actifs et a jeté les bases de nouveaux réseaux régionaux d'experts en Europe, en Afrique et en Amérique latine, en s'inspirant de la plateforme Asie-Pacifique. En renforçant sa collaboration avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes (Frontex) et l'Organisation internationale de police criminelle (INTERPOL), l'OIM a su s'imposer comme un acteur central de la lutte internationale contre le trafic illicite de migrants, la falsification de documents et la criminalité transnationale organisée.

40. En 2025, l'OIM a dispensé des formations à plus de 500 fonctionnaires (dont environ 33 % de femmes) issus de 36 États Membres dans les domaines suivants : cadres juridiques en matière d'identité, enregistrement des faits d'état civil et gestion de l'identité, identité numérique, biométrie, détection des fraudes et détermination de la nationalité et de l'identité. En plus d'avoir mis en œuvre 97 initiatives visant à faciliter l'assistance consulaire, elle a organisé des cours spécialisés régionaux, des ateliers et des formations adaptées à chaque pays à l'intention d'environ 150 agents consulaires, afin qu'ils puissent procéder à des vérifications d'identité, délivrer des titres de voyage, y compris en urgence, et collaborer plus efficacement avec leurs homologues des services consulaires des pays d'accueil pour venir en aide aux ressortissants se trouvant à l'étranger, notamment dans des contextes de retour.

41. L'OIM a aidé ses États Membres à prévenir et à combattre la traite des personnes, le trafic illicite de migrants et d'autres infractions relevant de la criminalité transnationale organisée, conformément à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée et aux protocoles s'y rapportant. En 2025, 1 528 fonctionnaires ont déclaré avoir mis en pratique les connaissances et les compétences acquises pour renforcer la lutte contre la traite et le trafic illicite dans le cadre des formations ciblées et du soutien technique dont ils ont bénéficié.

42. Au titre de l'[initiative de coopération en matière de migration et de partenariats aux fins de solutions durables \(COMPASS\)](#) financée par le Royaume des Pays-Bas, l'OIM a élargi son champ d'action dans divers contextes migratoires prioritaires. Plus de 4 800 acteurs du domaine de la protection et représentants des pouvoirs publics ont été formés au renforcement des capacités de gestion des migrations, et 34 initiatives à ancrage local ont permis d'appuyer les migrants, les candidats à la migration et les personnes rentrées au pays.

43. En 2025, par l'intermédiaire du [Fonds d'assistance global](#), l'OIM est venue en aide à 1 926 migrants (871 hommes, 297 femmes et 758 enfants) de 58 nationalités différentes. Le Fonds d'aide d'urgence aux victimes a quant à lui apporté une aide à court terme à 579 victimes de la traite nouvellement identifiées (274 hommes, 289 femmes, 1 garçon et 15 filles). L'Organisation a par ailleurs contribué à la mise en place de 165 initiatives pilotées par les pouvoirs publics visant à protéger les migrants en situation de vulnérabilité, notamment les enfants et les victimes de la traite. En Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale, elle a formé les autorités nationales de 13 États au renforcement de

la gestion des dossiers et aux voies d'orientation pour assurer la protection des migrants en situation de vulnérabilité.

44. En 2025, la [Plateforme commune de données relatives à la lutte contre la traite](#) de l'OIM a rendu accessible, en collaboration avec Microsoft Research, le plus grand ensemble de données au monde sur la traite. Grâce à cette base de données, des chercheurs et responsables de l'élaboration des politiques ont pu analyser les données anonymisées de plus de 220 000 victimes dans 197 pays, ce qui a permis d'accélérer la mise en œuvre de mesures fondées sur des éléments factuels tout en protégeant la vie privée des personnes rescapées. L'OIM a œuvré, aux côtés de 19 États Membres, au renforcement des capacités en matière de données relatives à la lutte contre la traite. Dans 20 de ses bureaux de pays et bureaux régionaux situés au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, en Europe, ainsi qu'en Afrique de l'Ouest, de l'Est et centrale, elle a par ailleurs dispensé des formations en vue d'aider les parties prenantes à améliorer leurs données relatives à la traite des personnes.

45. En 2025, le projet de l'OIM sur les migrants portés disparus, qui s'accorde avec l'[objectif 8 du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières](#), a comptabilisé près de [7 900 décès évitables et 1 500 personnes potentiellement disparues et présumées mortes](#), soulignant l'urgence d'une action coordonnée.

46. L'OIM a œuvré en faveur de la santé des migrants et de leurs communautés en assurant 4 400 754 consultations de soins de santé primaires, en organisant 634 567 séances de promotion de la santé et en déployant 1 301 équipes médicales mobiles afin d'élargir l'accès aux soins. En outre, elle a contribué au renforcement des systèmes de santé en formant 15 579 agents de santé, en appuyant 1 224 établissements de soins de santé et 244 laboratoires, et en aidant les gouvernements à intégrer la question de la santé dans le contexte migratoire à leurs politiques et programmes nationaux.

Encadré 5. Des outils de diagnostic basés sur l'intelligence artificielle qui renforcent les capacités sanitaires dans le contexte migratoire

Les obstacles croissants à la mobilité et les menaces grandissantes qui pèsent sur la santé publique continuent de renforcer la nécessité de solutions évolutives en matière de santé. En 2025, l'OIM s'est associée à la Fondation Novo Nordisk pour [mettre en place un système d'examen numérique par radiographie pulmonaire assisté par l'intelligence artificielle](#) afin de dépister les cas de tuberculose et de certaines maladies non transmissibles dans des établissements de santé basés en Éthiopie, au Kenya et en Ouganda. Dans le cadre de cette collaboration avec Qure.ai, un partenaire spécialisé dans les technologies de santé, il a été possible d'automatiser l'analyse d'imagerie et de contribuer ainsi à pallier la pénurie de radiologues, tout en améliorant l'efficacité et la précision des diagnostics et en réduisant les coûts. Fin 2025, ce programme pilote avait permis de traiter 53 000 radiographies pulmonaires, et les résultats de ces analyses avaient été validés par des radiologues de l'OIM. L'intégration d'outils d'intelligence artificielle dans les systèmes nationaux et les établissements de santé locaux vise à renforcer les capacités de diagnostic à long terme, l'objectif étant d'assurer dans les meilleurs délais des soins d'une plus grande fiabilité aux personnes en situation de mobilité.

47. En application du Règlement sanitaire international (2005) et du [Cadre de gestion de la santé, des frontières et de la mobilité de l'OIM](#), l'Organisation a participé à des actions de riposte face à des épidémies et à d'autres situations d'urgence de santé publique au niveau de 255 points d'entrée dans 40 pays, elle a réalisé 159 exercices de cartographie de la mobilité des populations afin d'éclairer les mesures de préparation et de riposte, et elle est intervenue dans 40 pays face à des flambées épidémiques, notamment de choléra, de rougeole, de mpox, de maladie à virus Soudan et de maladie d'Ebola. L'OIM a continué d'appuyer techniquement et de coordonner les mesures de préparation et

de riposte en cas d'épidémie aux frontières, notamment en coprésidant un groupe de travail technique sur les points d'entrée continentaux avec les Centres africains de prévention et de contrôle des maladies.

48. En 2025, l'OIM et ses partenaires ont réalisé des évaluations sanitaires auprès de plus de 581 000 migrants (dont 14 % étaient des réfugiés) dans 93 pays, améliorant ainsi la santé publique et la sécurité sanitaire le long des routes migratoires. Lors de ces évaluations, l'Organisation a administré des traitements et des vaccins contre toute une série de maladies. Au total, les différents programmes de santé de l'OIM ont permis de vacciner 1 922 009 personnes contre des maladies comme la rougeole, la poliomyélite et l'hépatite. Pour plus d'informations, veuillez consulter l'aperçu de l'OIM sur les résultats sanitaires obtenus en 2025 dans le contexte migratoire.

Encadré 6. Garantir des processus de retour, de réadmission et de réintégration dans des conditions de dignité

L'OIM aide les migrants à retourner chez eux en toute sécurité et à reconstruire leur vie. En 2025, plus de 81 785 migrants du monde entier ont bénéficié des programmes d'aide au retour volontaire et à la réintégration, ce qui constitue le nombre le plus élevé de bénéficiaires depuis 2016. En outre, les services de réintégration sont venus en aide à 81 252 migrants de retour dans 138 pays ; parmi les 516 migrants rentrés au pays qui ont été interrogés, 92 % se sont dits satisfaits de ces services. Un appui a notamment été fourni, à ce titre, par les programmes en faveur de la protection, du retour et de la réintégration des migrants financés par l'Union européenne, qui ont offert en 2025 une aide au retour et à la réintégration à plus de 56 000 migrants en Afrique du Nord et en Afrique subsaharienne.

Avec l'appui de l'OIM, les gouvernements ont par ailleurs renforcé leurs systèmes de retour et de réintégration. Dans le cadre de 139 initiatives pilotées par les pouvoirs publics, l'Organisation a encouragé les retours volontaires, dans des conditions de sécurité et de dignité. Plus de 800 institutions publiques ont renforcé leur capacité de garantir des retours sûrs et ordonnés, de même qu'une réintégration pérenne. En outre, 43 politiques ou cadres juridiques en matière de gestion des retours et de réintégration ont été élaborés ou améliorés, et 42 gouvernements ont renforcé leur capacité de garantir des retours et des réadmissions fondés sur les droits, contribuant à protéger les droits des migrants dans un contexte de pressions politiques accrues pour assurer des retours plus rapides et efficaces. Cet appui, englobant les dimensions politiques, juridiques, opérationnelles et techniques, s'est notamment traduit par des formations ciblées et une facilitation de la coopération interétatique. Dans 17 pays, 212 fonctionnaires ont bénéficié d'une formation et plus de 300 autres se sont vu dispenser une formation spécialisée sur les systèmes numériques de gestion des dossiers de réadmission, ce qui a permis d'améliorer encore l'efficacité administrative et les capacités de traitement des dossiers.

L'accent a été mis sur l'identité juridique, et on s'est attaché à aider les migrants de retour à obtenir les documents requis pour qu'ils puissent accéder aux services et reconstruire leur vie. En juin, le Réseau des Nations Unies sur les migrations a publié une note d'orientation intitulée « [The Intersection of Legal Identity and Return, Readmission, and Reintegration](#) ». L'OIM et ses partenaires ont donné la priorité à l'enregistrement des naissances, aux services consulaires et à la numérisation des documents d'identité en accordant une attention particulière aux femmes et aux enfants, qui sont davantage exposés au risque d'exclusion. L'Organisation a contribué à la mise en place de campagnes d'information, de consulats mobiles, d'un système de gestion numérique des dossiers, de formations professionnelles, de subventions pour la création de micro-entreprises et d'un appui en matière de santé mentale.

49. En 2025, les migrants en situation de vulnérabilité représentaient une part non négligeable du nombre total de migrants ayant bénéficié d'une aide au retour (13 %). Au total, 10 476 migrants en

situation de vulnérabilité ont reçu une assistance pour retourner dans leur pays d'origine, à savoir (par ordre décroissant, selon le nombre de personnes de retour), le Nigéria, la Guinée, le Mali et le Bangladesh. L'OIM a enregistré 167 788 migrants en situation de vulnérabilité et est venue en aide à 159 079 d'entre eux (soit une baisse de 31 % par rapport à 2024), dont 13 638 étaient victimes de la traite, 9 485 étaient des enfants non accompagnés ou séparés de leur famille et 25 609 avaient des besoins médicaux.

50. L'aide à la réintégration fait partie intégrante de l'approche de la migration de retour suivie par l'Organisation, qu'il s'agisse des retours facilités par celle-ci ou par d'autres parties prenantes. Cette manière de procéder permet d'encadrer les migrations sûres et régulières d'une manière plus viable. En 2025, l'Organisation a fourni 201 327 prestations en matière de réintégration à des migrants de retour avant le départ (0,2 %) ou après l'arrivée (99,8 %), ce qui représente une augmentation de 23 % par rapport à 2024. Les programmes de réintégration de l'OIM montrent qu'une réintégration durable passe par une approche intégrée tenant compte des dimensions économiques, sociales et psychosociales au niveau individuel, communautaire et structurel. On peut citer, à titre d'exemple, des programmes portant sur la formation professionnelle adaptée aux besoins du marché (Sierra Leone), sur les moyens de subsistance (Éthiopie), sur le soutien aux petites entreprises (Viet Nam), sur l'entrepreneuriat (Géorgie) ou encore sur l'accès à des services de santé mentale et de soutien psychosocial en tant que fondement du relèvement (Ghana).

51. L'OIM a facilité le retour de 81 785 personnes, dans le cadre d'une aide au retour volontaire et à la réintégration et par d'autres voies. Les cinq principaux pays de départ étaient (par ordre décroissant) la Libye, le Niger, l'Algérie, la Tunisie et le Royaume des Pays-Bas. Les cinq principaux pays de destination étaient (par ordre décroissant) le Nigéria, la Guinée, le Mali, le Bangladesh et le Tchad.

52. L'OIM a renforcé sa collaboration avec la diaspora dans le but de renforcer les voies de migration régulières, de favoriser les perspectives économiques, d'appuyer l'intégration et d'associer ces communautés, en qualité de partenaires, à la recherche de solutions. Par le biais de l'Alliance politique mondiale de la diaspora, elle a publié trois documents directifs et notes d'orientation sur l'autonomisation des femmes et des jeunes, la santé et le bien-être, ainsi que l'action climatique. Elle a par ailleurs mené six activités de renforcement des capacités, dont ont bénéficié 152 acteurs de la diaspora, et dispensé à 109 fonctionnaires une formation sur la cartographie de la diaspora et la mobilisation fondée sur des éléments factuels. Deux publications élaborées en collaboration avec de jeunes chercheurs et des membres de la diaspora présentaient des études de cas et des recommandations concrètes.

LEVIERS

53. En 2025, l'OIM a poursuivi la mise en œuvre de son Plan stratégique 2024-2028 via des réformes structurelles, des investissements dans les ressources humaines, un renforcement des systèmes de données et d'analyse, un élargissement des partenariats et une gestion améliorée des risques. Elle a lancé la Campagne au service de la résilience, qui constitue un appel stratégique invitant tous les États Membres et les partenaires à renforcer la résilience et la viabilité de l'Organisation dans un contexte marqué par une instabilité mondiale croissante et une réduction des financements souples.

54. Fin 2025, l'OIM avait des effectifs de 15 814 personnes (personnel recruté sur le plan national et personnel international confondus), ce qui représente une baisse de près de 30,5 % par rapport à la fin de l'année 2024. Les femmes représentaient 49 % de ces effectifs. Le chiffre total comprenait 1 292 femmes et 1 213 hommes appartenant à la catégorie des administrateurs recrutés sur le plan international et des administrateurs de rang supérieur, et 6 452 femmes et 6 762 hommes relevant de la catégorie des services généraux et des agents recrutés sur le plan national.

55. Au titre de sa Stratégie axée sur les personnes 2024-2028, l'OIM a remanié ses processus de recrutement par voie de concours, de formation et d'encadrement pour faire progresser dans ses effectifs, à tous les niveaux, la diversité géographique et l'équité de genre. Ainsi, la parité des genres a été atteinte au grade P-5 et maintenue aux grades P-1, P-2, P-3, P-4 et D-1. L'OIM a conscience que des mesures supplémentaires sont nécessaires pour parvenir à la parité au niveau D-2.

56. En 2025, 6 % des postes étaient couverts par le financement de base. La part du personnel travaillant dans des structures hors Siège a baissé de 4 % par rapport à 2024, pour s'établir à 93 %. Dans la catégorie des administrateurs recrutés sur le plan international, 17 % des membres du personnel étaient en poste dans des lieux d'affectation difficiles (catégories D et E), ce qui représente une légère baisse par rapport aux 21 % enregistrés en 2024.

57. L'OIM a mis l'accent sur le développement des talents et sur ses viviers de cadres. Ainsi, 200 cadres ont été formés au titre du Programme de leadership, à l'occasion de 33 ateliers, de retraites, de discussions de groupe et de 207 réunions. Grâce à des initiatives de renforcement des capacités, 64 membres du personnel ont achevé la formation sur la gestion et la réflexion stratégiques (soit une diminution de 5 % par rapport à 2024) et 37 autres ont terminé la formation intitulée « Tirer parti des cadres mondiaux ». Au sein du personnel relevant des grades P-5, D-1 et D-2 (242 personnes), on dénombrait 47 % de femmes et 53 % d'hommes.

58. L'OIM a renforcé ses protocoles de sécurité et son soutien en matière de santé mentale dans l'ensemble de ses opérations. Les formations de sécurité obligatoires ont été suivies par 89 % des membres du personnel (soit 11 % de plus qu'en 2024). Les membres du personnel ont bénéficié d'un appui en matière de santé mentale dans le cadre d'environ 4 000 séances d'accompagnement, 900 séances de groupe et 45 activités de bien-être sur le terrain.

59. L'OIM a continué de renforcer ses partenariats avec les gouvernements, les institutions multilatérales, la société civile et le secteur privé afin de favoriser des approches coordonnées en matière de migration. Ces partenariats ont été essentiels pour renforcer la résilience face aux crises, les approches fondées sur les droits, la protection des migrants et le développement durable.

60. Dans le cadre des activités qu'elle a menées à l'échelle mondiale en 2025, l'OIM a versé 210,7 millions de dollars É.-U à ses partenaires, répartis comme suit : 20,3 millions de dollars É.-U aux organismes des Nations Unies et apparentés ; 7,9 millions de dollars É.-U à des organisations intergouvernementales (hors Nations Unies) ; 60 millions de dollars É.-U à des organisations internationales de la société civile ; 106 millions de dollars É.-U à des organisations nationales de la société civile ; et 16,5 millions de dollars É.-U à des entités gouvernementales nationales. L'allocation de ces fonds reposait sur l'application de principes axés sur les résultats collectifs, l'unité, la conscience des risques, la coordination, l'indépendance, le renforcement des capacités et l'inclusivité.

Encadré 7. Participation à l'Initiative ONU80 et à d'autres réformes

L'année 2025 a été marquée par une série de réformes à l'échelle du système des Nations Unies, axées principalement sur l'efficacité. L'OIM a contribué activement à l'Initiative ONU80, qui vise à éliminer les doubles emplois, à réduire les chevauchements entre les mandats et à rationaliser les modalités de travail entre les organismes des Nations Unies. Parmi les principaux résultats de la nouvelle donne humanitaire, il convient de mentionner la réduction du nombre de groupes sectoriels humanitaires mondiaux et la clarification des mandats.

Conjointement, les partenaires se sont intéressés de plus près aux systèmes de données partagés, aux chaînes d'approvisionnement communes et aux fonctions administratives mutualisées, ce qui a permis de réduire les coûts et d'accélérer la mise en œuvre. Une nouvelle initiative de

collaboration sur les données humanitaires, à laquelle l'OIM participe, témoigne, par exemple, de l'engagement de l'ensemble du système des Nations Unies en faveur d'une action collective renforcée en matière de données afin d'optimiser la fourniture d'aide humanitaire et la planification prospective. La collaboration à l'échelle du système des Nations Unies – services partagés à l'échelle mondiale et mécanismes de mobilité et de gestion du parc automobile, notamment – a permis de réaliser des gains d'efficacité supplémentaires pour un montant de 11,3 millions de dollars É.-U..

61. La collaboration de l'OIM avec le secteur privé s'est considérablement renforcée en 2025, ce qui a permis d'obtenir des promesses de financement d'un montant de plus de 50 millions de dollars É.-U.. Au moyen de ses plus de 90 partenariats, parmi lesquels on compte 36 nouveaux partenariats, l'Organisation a appuyé les actions menées dans plus de 40 pays et a porté assistance à plus d'un million de personnes. Elle a également instauré le Fonds philanthropique islamique, afin d'apporter un appui renforcé aux populations touchées par une crise. Les ambassadeurs itinérants de l'OIM et les campagnes numériques de collecte de fonds ont permis à l'Organisation de progresser dans sa mission, en renforçant la mobilisation et la solidarité à l'échelle mondiale en faveur des personnes en situation de mobilité. Conjointement, ces initiatives ont permis de diversifier les sources de financement de l'OIM et d'améliorer les résultats. Pour plus d'informations, veuillez consulter le [rapport de l'OIM sur l'impact du secteur privé en 2025](#).

62. Le débat sur les grandes orientations à mener à l'échelle mondiale a été alimenté par le Dialogue international sur la migration de 2025. Cette manifestation, qui a réuni plus de 1 500 personnes, a été l'occasion de souligner que la migration constituait un atout pour le développement sur le plan mondial. Lors des débats, organisés en prévision du [Forum d'examen des migrations internationales de 2026](#), il a également été question de la contribution de la migration à la croissance économique, à la résilience et à la mobilité des compétences, ainsi que de la réduction des voies régulières.

63. La collaboration régionale a été approfondie grâce à de nouveaux partenariats et au renforcement des partenariats existants. Un nouveau [protocole d'accord avec le Groupe de la Banque africaine de développement](#) et l'accord de coopération en cours avec [la Banque de développement de l'Amérique latine et des Caraïbes](#) ont permis de renforcer l'action concertée en matière de gouvernance des migrations, de mobilisation de la diaspora et de réponse aux déplacements à l'intérieur d'un pays. En Amérique latine et dans les Caraïbes, le [Plan régional d'aide aux réfugiés et aux migrants pour 2026](#) a été instauré, l'objectif étant de recueillir 763 millions de dollars É.-U. afin de fournir une assistance à 1,2 million de migrants et de réfugiés dans le domaine de la protection, de l'intégration et de l'accès aux services essentiels. Le Plan sera mis en œuvre par 152 organisations partenaires, un nombre inférieur à celui des années précédentes, les contraintes budgétaires ayant redéfini le paysage opérationnel et affecté les organisations de toute la région.

64. Au titre de ses fonctions de coordination et de secrétariat du Réseau des Nations Unies sur les migrations, l'OIM a appuyé les examens régionaux du Pacte mondial en Asie et dans le Pacifique, ainsi qu'en Amérique latine et dans les Caraïbes ; l'Organisation préside ou copréside désormais 97 réseaux des Nations Unies sur les migrations au niveau national et 7 réseaux régionaux. Par l'intermédiaire du Réseau, elle a piloté l'élaboration du rapport du Secrétaire général des Nations Unies sur le Pacte mondial, qui a alimenté les discussions menées lors du Forum d'examen des migrations internationales 2026. L'Organisation a également élaboré un plan de travail pour le Réseau, ainsi qu'une feuille de route relative à la tenue du Forum d'examen des migrations internationales, qui décrit le soutien devant être fourni par le Réseau aux États Membres et aux parties prenantes en prévision de cette manifestation.

65. Fin 2025, le mécanisme de renforcement des capacités du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières avait aidé 57 États Membres à mettre en œuvre cet instrument ; 26 d'entre eux ont ainsi bénéficié d'une assistance technique à court terme, et 40 ont participé à des programmes conjoints financés par le Fonds d'affectation spéciale pluripartenaires pour la migration. En outre, 53 équipes de pays des Nations Unies ont bénéficié d'une formation sur mesure aux fins du renforcement de la mise en œuvre du Pacte mondial, et le Fonds a mobilisé des contributions dépassant 68 millions de dollars É.-U., grâce à l'une des bases de donateurs les plus diversifiées du système des Nations Unies pour le développement, associant 17 organismes des Nations Unies.

66. L'OIM est toujours étroitement associée aux mécanismes de coordination du développement des Nations Unies, notamment en tant que membre du groupe restreint du Groupe des Nations Unies pour le développement durable. Au niveau national, 109 bureaux de pays ont signé des plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable, 108 ont participé à des groupes de résultats connexes ou codirigé de tels groupes et 120 ont fourni des informations pour les besoins d'UN-Info.

67. Lors du [deuxième Sommet mondial pour le développement social à Doha](#), l'OIM a mis en avant la contribution essentielle de la mobilité humaine à l'éradication de la pauvreté, au plein emploi productif, au travail décent pour toutes et tous, ainsi qu'à l'intégration sociale. Lors de la [quatrième Conférence internationale sur le financement du développement à Séville](#), elle a encouragé l'investissement dans des solutions en matière de migration, notamment via l'élargissement du Fonds d'affectation spéciale pluripartenaires pour la migration. Lors de la [troisième Conférence des Nations Unies sur les pays en développement sans littoral](#), elle a montré en quoi la diaspora et les rapatriements de fonds, la gestion des frontières et l'intégration régionale, ainsi que la résilience face au changement climatique et la mobilité environnementale pourraient favoriser le développement résilient et durable de tous les pays en développement sans littoral.

68. En 2025, l'OIM a également continué de soutenir les différents processus consultatifs régionaux sur les migrations en assurant la coordination du secrétariat technique et en aidant les États Membres à mettre en œuvre les accords et les initiatives de coordination régionale.

69. Les privilèges et immunités ont une fonction vitale en ce qu'ils permettent à l'OIM de fonctionner de manière indépendante et efficace dans les États Membres, les États observateurs et les régions où elle opère. En 2025, l'OIM a signé un nouvel accord avec Haïti et a reçu de la part de la République arabe syrienne une lettre par laquelle le pays s'engageait à coopérer avec elle. Fin 2025, elle disposait, dans 111 États et territoires, de privilèges et d'immunités sensiblement identiques à ceux dont jouissent les institutions spécialisées des Nations Unies en application de la Convention de 1947 sur les privilèges et immunités des institutions spécialisées (contre 108 en 2024).

70. En 2025, l'OIM s'est encore efforcée de suivre un modèle de financement plus durable, et d'obtenir des financements souples, pluriannuels et diversifiés afin d'appuyer la mise en œuvre de programmes intégrés. Dans le cadre de sa Campagne au service de la résilience, elle s'est attachée à renforcer la résilience et la viabilité institutionnelles, dans un contexte marqué par une instabilité mondiale croissante et une réduction des financements souples.

71. L'[Appel mondial de l'OIM pour 2025](#) a chiffré à 8,2 milliards de dollars É.-U. le montant des fonds nécessaires pour apporter un soutien à 101 millions de personnes, conformément au Plan stratégique 2024-2028. Il a permis d'informer les États Membres, les donateurs et la population en général des fonds requis par l'OIM pour répondre aux besoins les plus urgents des migrants en situation de vulnérabilité et pour appuyer la gouvernance des migrations. L'Organisation a convoqué cinq réunions du Groupe consultatif de donateurs afin de mener des consultations sur l'Appel mondial, de rendre des comptes aux donateurs et de renforcer la mobilisation de ces derniers.

72. L'OIM a en outre renforcé sa collaboration avec les États Membres qui fournissent des financements souples, sous la forme de contributions sans affectation spéciale ou à affectation relativement non contraignante. Ces financements souples atteignent 125,3 millions de dollars É.-U au total et proviennent d'États Membres, d'États non membres et du secteur privé. Les principaux contributeurs de ces précieux financements étaient (par ordre décroissant, selon le montant) les États-Unis d'Amérique, le Danemark, le Royaume-Uni, le Royaume des Pays-Bas, la Suède, la Norvège, l'Allemagne, la France, le Canada et le Qatar.

73. Au cours de l'année 2025, 23 donateurs, notamment des particuliers et des donateurs ayant choisi de rester anonymes, ont versé des contributions volontaires sans affectation spéciale d'un montant total de 49,4 millions de dollars É.-U. à l'Organisation, y compris au Fonds de résilience.

Encadré 8. Un financement diversifié et durable

Face à la réduction des fonds destinés à l'aide humanitaire et au développement en 2025, l'OIM s'est efforcée de diversifier ses revenus et d'obtenir des financements plus souples et plus prévisibles. À l'heure actuelle, 4 % seulement des recettes de l'OIM (ou 5 % des contributions volontaires qui lui sont versées) sont souples, le reste étant affecté à des projets spécifiques. Cela rend l'Organisation vulnérable en cas de changement de priorité ou si des situations d'urgence surviennent. Pour y remédier, l'OIM a élargi ses sources de financement via différentes initiatives. Au moyen de sa Campagne au service de la résilience, lancée en juin 2025, elle s'est employée à obtenir des financements souples afin de renforcer la résilience et la viabilité institutionnelles. Ces capacités constituent le socle des opérations de terrain qu'elle mène partout dans le monde, et elles jouent un rôle moteur pour la réponse aux situations de crise, l'expertise technique, la conformité et l'encadrement dans les environnements fragiles et exposés aux risques. En décembre 2025, 20 pays, 1 État fédéral et 2 entités du secteur privé s'étaient engagés à apporter leur soutien.

Le [Fonds philanthropique islamique](#), instauré en février 2025, offre aux donateurs un mécanisme structuré leur permettant d'allouer des financements au titre de la zakat et de la sadaqah dans le respect des principes de la charia, afin de soutenir la protection, l'aide d'urgence et la résilience des communautés. Au cours de sa première année d'existence, le Fonds s'est attaché à répondre à la crise au Soudan, notamment en lançant, à l'occasion du ramadan, une campagne numérique mondiale visant à promouvoir l'action de l'OIM. Au départ, l'accent a été mis sur les pays touchés par une crise, notamment les États membres de l'Organisation de la coopération islamique. L'OIM a également renforcé ses partenariats avec le secteur privé et a obtenu davantage de dons individuels, grâce à des campagnes mondiales et des plateformes numériques.

74. Le total combiné des produits de l'Organisation, qui comprend les contributions assignées, les contributions volontaires et les autres produits, a baissé de 24 % par rapport à 2024, s'établissant à 2,84 milliards de dollars É.-U. en 2025. Les contributions assignées des États Membres ont continué de représenter une part minime de la structure de financement de l'OIM, à savoir 3,5 % de l'ensemble des produits pour 2025. L'état de la performance financière pour 2025 a fait ressortir une baisse de 19,4 % du total combiné des dépenses par rapport à 2024, celles-ci s'établissant à 2,95 milliards de dollars É.-U..

75. L'OIM a continué d'améliorer la qualité, la gestion et l'utilisation de ses données afin d'éclairer la prise de décisions, de renforcer la responsabilité et d'appuyer la conduite des réponses opérationnelles en temps opportun, conformément aux engagements énoncés dans le Plan stratégique 2024-2028.

76. En 2025, l'OIM a publié un [recueil rendant compte des initiatives innovantes lancées par l'Organisation dans le domaine des données en vue de favoriser un financement du développement](#)

[porteur de transformations](#) ; celui-ci recense 23 initiatives en matière de données, menées en Afrique, en Asie et dans le Pacifique, en Amérique latine et dans les Caraïbes, ainsi qu'en Europe et au Moyen-Orient. Ces initiatives montrent que l'OIM s'appuie sur des analyses de grande qualité et tournées vers l'avenir ainsi que sur la planification de scénarios pour éclairer l'élaboration de politiques et de programmes en matière de migration, en tenant notamment compte de la mobilité climatique, de la résilience et de la question des solutions à apporter aux déplacements.

77. L'OIM a procédé à une analyse des solutions dans la troisième édition de son rapport intitulé « [Periodic Global Report on the State of Solutions to Internal Displacement](#) » (PROGRESS 2025), dans lequel elle souligne le caractère essentiel de l'intégration locale en s'appuyant sur les données issues de la Matrice de suivi des déplacements, étant entendu que les personnes déplacées depuis longtemps ont tendance à demeurer là où elles se trouvent. À la fin de l'année 2025, le rapport avait été téléchargé à 364 reprises. En parallèle, l'Organisation a codirigé l'initiative sur les données aux fins de solutions aux déplacements internes et a formulé des recommandations à l'intention du Groupe d'experts en statistiques sur les réfugiés, les déplacés et les apatrides afin de renforcer la cohérence et l'utilisation pratique des données concernant les solutions, ce qui témoigne de l'importance qu'elle accorde à l'élaboration de programmes fondés sur des données.

78. L'utilisation des données et des analyses de l'OIM dans des documents de programmation clés du système des Nations Unies pour le développement a connu une forte augmentation en 2025. Des analyses sur les déplacements et la mobilité, ainsi que des données sur les situations de crise, ont été utilisées aux fins de 94 analyses communes de pays. La question de la migration a été intégrée dans les analyses communes concernant 108 pays, et dans les plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable de 105 pays.

Encadré 9. Compétences numériques et intelligence artificielle

En 2025, l'OIM a lancé un programme de perfectionnement en intelligence artificielle à l'échelle de l'Organisation afin de former son personnel à l'analyse de données, à l'utilisation responsable de l'intelligence artificielle, aux outils de prévision et aux applications numériques au service de la gestion des migrations. Plus de 5 000 membres du personnel ont mené à bien ces formations. Des applications de pointe pour la gestion des dossiers et les prévisions ont été mises à l'essai sur des plateformes numériques. Les compétences acquises et les outils mis au point dans le cadre de ces programmes ont été intégrés dans WAVE, nouveau système de planification des ressources d'entreprise de l'OIM, afin de soutenir les opérations fondées sur des données menées au Siège et dans les bureaux extérieurs.

Des solutions basées sur l'intelligence artificielle ont également été conçues pour faciliter la rédaction des propositions de projet, ce qui a permis de rationaliser et d'uniformiser des modalités qui étaient jusqu'alors très variables au sein de l'Organisation. Les premiers résultats font apparaître une accélération de la rédaction des propositions, une qualité plus constante et une réduction de la charge de travail pour les équipes chargées des programmes. Toutes ces initiatives se conformaient aux normes internationales et au cadre éthique de l'OIM en matière d'utilisation responsable des technologies.

79. En 2025, le site Web consacré au [Rapport État de la migration dans le monde 2024](#) a été consulté à 954 564 reprises ; en outre, ce rapport a été mentionné dans plus de 230 articles de presse et cité dans 1 180 publications de recherche. Les rapports, ensembles de données et cartes provenant de la Matrice de suivi des déplacements et des sites Web de la plateforme d'échange de données humanitaires ont totalisé plus de 2,2 millions de téléchargements.

80. L'OIM a renforcé l'accès mondial à des données de qualité sur les migrations en intégrant 144 nouvelles publications à sa [Plateforme de publications](#), ce qui porte à 3 491 le nombre total de publications auxquelles celle-ci donne accès (en 51 langues). Disponible dans les langues officielles de l'Organisation (certaines publications étant également disponibles dans d'autres langues), cette plateforme constitue toujours une ressource en accès libre de premier plan, qui met à disposition des renseignements tirés des opérations mondiales de l'OIM.

81. En juillet 2025, l'OIM a créé un Bureau de la protection des données afin de garantir la sécurité des données à caractère personnel et de veiller au respect des normes en matière de protection de la vie privée. Le pourcentage de membres du personnel ayant suivi la formation sur la protection des données, laquelle est obligatoire pour l'ensemble des effectifs de l'Organisation depuis 2021, était supérieur à 85 % fin 2025.

82. Au moyen de ses 277 initiatives d'apprentissage, l'OIM a continué de tirer systématiquement parti de l'expérience acquise pour renforcer les approches fondées sur des éléments factuels dans l'ensemble de ses opérations. La [plateforme d'échange et d'apprentissage entre pairs dans le domaine de la migration \(POEM\)](#) consigne plus de 650 innovations et sources de connaissance dont la qualité a été évaluée. En outre, le rapport intitulé « [IOM Knowledge Management Impact Report 2024–2025](#) » a présenté les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Stratégie de gestion des connaissances 2024-2028, de même que la contribution croissante des systèmes de connaissances à l'impact opérationnel.

83. Grâce à son initiative INCKED@IOM, axée sur l'innovation et le renforcement des capacités en matière de connaissances, l'Organisation a consolidé l'aptitude de son personnel à la réflexion systémique et leur capacité d'innovation. Plus de 300 participants ont pris part à des activités menées à ce titre en Allemagne, en Irak, aux Philippines et en Tunisie. Au cours de l'année 2025, 157 activités novatrices ont été élaborées et mises en œuvre dans le cadre des opérations de l'OIM. L'Organisation a mobilisé plus de 3 millions de dollars É.-U. dans le cadre du [programme d'innovation humanitaire d'Innovation Norway](#) et a ainsi soutenu quatre projets visant à mettre à l'essai et à adapter de nouvelles solutions.

84. Au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, l'OIM a lancé une [plateforme multilingue sur la mobilité climatique](#) afin d'offrir aux responsables de l'élaboration des politiques un accès centralisé aux données, aux politiques et aux programmes sur les déplacements induits par le climat. En Europe et en Asie centrale, elle a publié [11 rapports régionaux sur les tendances migratoires en Méditerranée](#) accessibles via le site Web de la Matrice de suivi des déplacements, dont deux rapports élaborés en collaboration avec le HCR et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) sur les déplacements d'enfants vers l'Europe. La [Plateforme de protection des migrants, qui offre des services à des utilisateurs de plus de 180 pays](#), a remporté un Mercury Excellence Award, prix venant récompenser l'excellence en relations publiques, et elle a été mise à l'honneur lors de la session sur les données et l'exposition numérique de la semaine de l'ONU 2.0.

85. Par l'intermédiaire du Fonds de l'OIM pour le développement, plus de 15 millions de dollars É.-U. ont été alloués à 57 projets dans 61 États Membres remplissant les conditions requises. Ces projets étaient axés en priorité sur les domaines suivants : migration de main-d'œuvre ; environnement et changement climatique ; transfert des connaissances et des ressources sur les migrants ; et protection et aide aux migrants en situation de vulnérabilité.

86. En 2025, 13 880 membres du personnel ont cherché à perfectionner leurs connaissances en se rendant sur les différentes plateformes de connaissances de l'OIM (soit 87,8 % des effectifs totaux). Les membres du personnel relevant de la catégorie des services généraux ou de celle des agents recrutés sur le plan national, ainsi que les membres du personnel appartenant à la catégorie des

administrateurs recrutés sur le plan international, ont continué de participer activement aux activités de renforcement des capacités (à hauteur de 86 % et de 80 %, respectivement). La participation au niveau des structures hors Siège est restée élevée – 96,3 % de tous les apprenants y étant basés –, ce qui renforce la capacité de l'OIM d'assurer des interventions efficaces et fondées sur des principes dans le domaine de la gouvernance des migrations.

87. L'OIM a étendu la portée de ses actions et a renforcé son rôle de source d'information fiable en matière de migration. Son écosystème Web a connu une croissance de 380 %, générant plus de 6 millions de vues, tandis que le nombre d'utilisateurs a augmenté de 30 %, plus de 3,1 millions de personnes supplémentaires ayant consulté les plateformes numériques de l'Organisation. La fréquentation des médias sociaux de l'OIM a également continué de croître, ses plateformes comptabilisant 4,3 millions d'abonnés au total. Le cap des 1,2 million d'abonnés a par ailleurs été dépassé sur LinkedIn, qui constitue un canal essentiel pour échanger avec les responsables de l'élaboration des politiques et les partenaires. Les près de 3 000 messages de l'OIM sur les médias sociaux ont généré 26 millions de réactions. En outre, l'Organisation a été mentionnée à 74 000 reprises dans les médias à l'échelle mondiale.

88. Avec le lancement de la campagne [Why IOM Matters](#), l'Organisation a mis en avant l'impact de la migration sur le plan humain et l'action de son personnel et de ses partenaires dans le monde entier. Au cours des six premiers mois de la campagne, 53 témoignages provenant de toutes les régions ont été diffusés, ce qui a permis de faire entendre la voix de personnes œuvrant sur le terrain et de mettre en avant des récits à visage humain. Parallèlement, la présence en ligne de l'OIM a continué d'être saluée ; ainsi, la version numérique du [Rapport annuel 2024](#) de l'OIM a été distinguée pour la deuxième année consécutive dans le secteur.

89. Tandis que les crises mondiales s'intensifient, l'OIM a renforcé sa réponse aux crises et sa gestion des risques, tout en donnant la priorité aux opérations comportant des risques élevés. En 2025, 89 bureaux de pays ont mis à jour leur registre des risques, ce qui a amélioré le contrôle et la résilience opérationnelle tout en assurant l'intégration de la gestion des risques. L'OIM s'est centrée sur des opérations plus complexes et de plus grande envergure tout en renforçant les capacités dans l'ensemble de ses opérations, et elle a continué d'entretenir une communication transparente avec ses États Membres.

90. En outre, l'OIM a mis en œuvre la stratégie relative aux activités opérationnelles des Nations Unies ; en 2025, elle a dégagé environ 4,5 millions de dollars É.-U. en gains d'efficacité projetés, 35 % des locaux de l'OIM étant abrités dans des locaux communs des Nations Unies. En tirant parti des Services partagés à l'échelle mondiale et des services administratifs communs des Nations Unies dans quatre lieux, l'Organisation a optimisé l'utilisation des ressources tout en améliorant la qualité de ses services et la collaboration interinstitutionnelle.

91. Par l'intermédiaire du système PRIMA (Système d'information et de gestion des projets), l'OIM a activé plus de 748 projets à l'aide d'un budget de 2,38 milliards de dollars É.-U., renforçant ainsi l'alignement avec le Cadre stratégique de résultats. L'intégration entre PRIMA et le nouveau système de planification des ressources d'entreprise a amélioré la gestion axée sur les résultats, ce qui a permis de mettre en œuvre des initiatives efficaces destinées aux migrants et aux communautés, qui ont pu faire l'objet d'un suivi adéquat.

92. En 2025, le Bureau des affaires juridiques a traité 4 822 accords et contrats au total, dont 764 accords de financement.

Encadré 10. Renforcement de l'efficacité opérationnelle

En 2025, l'OIM a réalisé des gains d'efficacité pour un montant total de 43,3 millions de dollars É.-U., ce qui représente une augmentation de 9,6 millions de dollars É.-U. (28 %) par rapport à 2024. Ces gains d'efficacité étaient rendus possibles par des économies, des dépenses non engagées, des gains de temps et une amélioration de la qualité, grâce à l'automatisation et à la numérisation des processus institutionnels, au recours à des technologies sans serveur et des programmes de connectivité, au développement des accords mondiaux conclus avec les fournisseurs sur le long terme, ainsi qu'au renforcement de la collaboration interinstitutions et des services partagés à l'échelle mondiale avec les partenaires des Nations Unies. Ces efforts s'inscrivent dans le cadre de l'Initiative ONU80 et des priorités du Comité de haut niveau sur la gestion et du Groupe sur les innovations institutionnelles. Ils ont également permis de renforcer les cadres de conformité, de favoriser la durabilité environnementale, d'accroître la souplesse de l'Organisation dans des contextes opérationnels complexes et en évolution rapide et de libérer des ressources pour les programmes et l'assistance de première ligne.

Les améliorations apportées à la chaîne d'approvisionnement ont contribué de façon essentielle à ces gains d'efficacité. Parmi les mesures clés figuraient le repositionnement de 21 millions de dollars É.-U. de matériel de secours à l'échelle mondiale et la numérisation des procédures d'achat et d'expédition. Ces initiatives, consolidées par des investissements constants dans les capacités du personnel et des partenaires, ont permis de raccourcir les délais de livraison, de renforcer la fourniture rapide et sécurisée d'une aide à grande échelle et de réduire les risques de fraude et de gaspillage. On soulignera à cet égard que le [pôle d'approvisionnement humanitaire de Thessalonique](#), mis en place en collaboration avec le Gouvernement de la Grèce, contribue désormais à un déploiement plus rapide de l'aide vitale dans toute l'Europe ainsi que dans d'autres régions.

93. L'OIM a poursuivi sa transformation numérique ; elle a investi dans des infrastructures en nuage pour une souplesse, une sécurité et une connectivité mondiale accrues (99 % des bureaux répondaient aux critères établis en 2025). Les gains d'efficacité ainsi réalisés ont renforcé les capacités permettant à l'OIM de proposer des solutions innovantes et centrées sur les migrants en veillant à ce que les technologies favorisent l'excellence opérationnelle et les effets durables.

94. En 2025, l'OIM a renforcé son cadre de gestion des risques en matière de sécurité afin d'apporter un appui consultatif structuré et fondé sur des éléments factuels aux décideurs en matière de sécurité, l'objectif étant qu'ils puissent établir le niveau de risque sécuritaire acceptable, de sorte à protéger les actifs, le personnel et les opérations tout en veillant à l'exécution des programmes. Les résultats en matière de conformité avec les normes de sécurité se sont améliorés : 94,9 % des bureaux ont répondu à l'enquête sur le respect des normes de sécurité et 340 bureaux (soit 88,7 % de l'ensemble des bureaux de l'OIM) ont obtenu un score de conformité de 70 % ou plus, ce qui représente une augmentation de 4,5 points de pourcentage et s'est traduit par un taux de conformité global moyen de 88,7 %. Des formations ont permis de renforcer la gestion des risques de sécurité et la préparation face à ces risques au sein de l'Organisation ; le taux de participation à la formation sur la sécurité et la sûreté en mission (SSAFE) a atteint 89 % et a ainsi dépassé le seuil de référence de 70 %, venant renforcer l'acceptation éclairée des risques dans l'ensemble des opérations.

95. Conformément aux priorités stratégiques de l'OIM et selon l'approche « [priorité à la procédure informelle](#) », le Bureau du Médiateur et des services de médiation de l'OIM a traité 546 demandes concernant le lieu de travail en 2025 (soit une augmentation de 39 % par rapport à 2024), dont 64,5 % ont été réglées. Les activités relatives à la gestion des conflits et à la sensibilisation ont mobilisé plus de 1 100 membres du personnel à travers le monde, et les capacités de 79 correspondants pour un lieu de travail respectueux supplémentaires ont été renforcées. Les ressources en ligne et les initiatives

de sensibilisation du Bureau ont continué de promouvoir le bien-être du personnel et l'équité à l'échelle du système. Le Bureau a également contribué à la prise d'initiatives au niveau mondial et a continué de prendre part à la collaboration à l'échelle du système par l'intermédiaire du [Réseau des ombudsmans et des médiateurs et médiatrices des organisations multilatérales](#) (anciennement, le réseau des ombudsmans et des médiateurs des Nations Unies et des organisations internationales apparentées). Il a également continué de participer aux activités menées par le Réseau des ombudsmans et des médiateurs et médiatrices du système des Nations Unies relevant des organismes membres du [Conseil des chefs de secrétariat pour la coordination](#) axées sur l'analyse de l'évolution des conflits, le partage des pratiques exemplaires et l'amélioration des propositions conjointes en matière d'alerte précoce dans l'ensemble des organismes des Nations Unies.

PRIORITÉS TRANSVERSALES

96. En 2025, l'OIM a réaffirmé sa ferme volonté de promouvoir une culture de l'intégrité parmi ses effectifs et dans ses opérations. Le Bureau de la déontologie et de la prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles et du harcèlement sexuel a présenté son premier rapport annuel directement aux États Membres en juin 2025. Au titre de la nouvelle stratégie de dotation en personnel, les premiers postes de fonctionnaires chargés des questions de déontologie ont été instaurés dans les bureaux extérieurs, ce qui a permis d'établir des orientations et des activités de sensibilisation plus ciblées en matière de déontologie dans différentes régions. Le taux d'achèvement de la formation en ligne obligatoire sur la déontologie destinée au personnel est passé à 91,2 %. Plus de 4 200 membres du personnel ont bénéficié d'une formation à la déontologie dispensée en direct et couvrant toute une série de thématiques, et 800 membres du personnel ont participé à des sessions de formation interactives sur la sensibilisation à la fraude.

97. Les demandes de conseil portant sur des questions de déontologie ont continué d'être reçues en nombre (2 225 sollicitations, ce qui n'inclut pas les déclarations examinées dans le cadre de l'exercice de déclaration annuelle d'intérêts, soit une baisse de 20 % par rapport à 2024) ; elles ont continué d'être traitées rapidement, le délai d'attente moyen pour la réception de la réponse initiale étant de 1,8 jour. Les demandes relatives à des faits de représailles soumises à l'Unité de la déontologie, qui ont été plus nombreuses qu'auparavant, ont également été traitées rapidement : 36 plaintes formelles ont été reçues (soit une augmentation de 89 % par rapport à 2024) et plus de 94 % des évaluations préliminaires ont été menées à bien dans un délai de 30 jours. L'OIM a par ailleurs élargi son exercice de déclaration annuelle d'intérêts, ce qui a permis d'atténuer les risques de conflits d'intérêts auxquels étaient exposés 2 046 membres du personnel occupant des postes à responsabilité ainsi que des postes dans le domaine de la gestion financière et au sein de bureaux indépendants (ce qui représente une augmentation de 105 % par rapport à 2024).

98. L'OIM a renforcé les fonctions de contrôle interne afin de garantir une transparence et une responsabilité accrues. En 2025, le Bureau du contrôle interne a reçu 1 396 demandes, contre 1 772 en 2024. Il a transmis 141 dossiers au Bureau des affaires juridiques, en a clôturé 1 044 et en a renvoyé 1 077 pour suite à donner. Pour gérer le volume croissant des dossiers, il a continué de mener l'initiative de restructuration et de décentralisation pour viabiliser les capacités d'enquête et à des fins de responsabilité.

99. L'OIM a encore renforcé ses fonctions de contrôle interne et de responsabilité financière en développant la couverture d'audit. Les services d'audit interne ont mené à bien les 19 missions d'audit prévues dans le plan de travail révisé pour 2025. Il s'agissait de trois audits sur les politiques, processus et programmes, et d'audits réalisés pour 16 bureaux de pays.

100. La fonction d'évaluation indépendante de l'OIM a permis d'améliorer la transparence, la responsabilité et la prise de décisions fondée sur des éléments factuels. Au total, 74 évaluations ont été menées, dont 67 évaluations décentralisées, 5 évaluations centralisées, 1 évaluation conjointe et 1 évaluation indépendante à l'échelle de système, qui ont fourni des indications essentielles sur les politiques de migration, les interventions humanitaires et l'efficacité des programmes.

101. Afin de garantir la conformité avec le Plan stratégique 2024-2028 et le Cadre stratégique de résultats, l'OIM a continué d'améliorer son approche de la gestion axée sur les résultats en 2025. Elle a élargi l'accès à des formations uniformisées en matière de planification stratégique et de gestion axée sur les résultats en ajoutant le cours relatif à la planification stratégique intégrée et les résultats sur la plateforme d'apprentissage en ligne de WAVE. Une série de quatre webinaires consacrés à l'élaboration de stratégies nationales a été organisée ; elle a été suivie par plus de 490 personnes. Cette démarche a contribué à généraliser les stratégies nationales axées sur les résultats et à renforcer ainsi l'élaboration de programmes fondés sur des éléments factuels et la responsabilité.

102. La priorité accordée par l'Organisation à la transparence est mise en évidence par la constance des résultats qu'elle a obtenus en 2025 dans le tableau de bord de l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide. Le score de l'OIM s'est maintenu à 91, l'Organisation occupant la cinquième place après l'UNICEF, le Programme alimentaire mondial, le Fonds central pour les interventions d'urgence des Nations Unies et le HCR. Cette constance rend compte du rôle moteur que joue l'OIM dans les efforts mondiaux déployés pour améliorer la transparence, notamment dans les secteurs du développement et de l'action humanitaire, et de son engagement en faveur de la localisation.

103. L'OIM a mis l'accent sur la présentation stratégique des résultats, en favorisant un dialogue transparent avec les États Membres et les partenaires clés sur les réalisations obtenues, les difficultés rencontrées et les domaines à améliorer. Outre les réunions officielles des organes directeurs, la collaboration de l'OIM avec les États Membres s'est inscrite dans le cadre du Dialogue international sur la migration et des près de 15 séances d'information informelles mondiales et régionales tenues sur des thèmes tels que les stratégies régionales, ainsi que sur des questions ayant trait aux programmes et aux aspects organisationnels.

104. L'OIM a rempli les attentes liées à 3 des 18 indicateurs de résultats du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'avancement des femmes. Elle a aussi rempli ou dépassé les attentes relatives à 31,25 % des indicateurs de résultats associés à la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap.

105. Au cours de l'année, 39 projets de l'OIM étaient dotés de ressources spécifiques pour améliorer l'accessibilité et l'inclusion des personnes présentant un handicap, et 39 projets étaient assortis de résultats, produits et activités ciblés visant à promouvoir l'utilisation des services par les personnes présentant un handicap. En outre, en 2025, 15 bureaux de pays disposaient d'au moins un membre du personnel affecté à des activités programmatiques liées à l'inclusion du handicap.

106. En 2025, l'OIM a fait progresser la mobilisation des jeunes en faveur de la gouvernance des migrations au moyen de 298 projets, et elle a veillé à ce que les jeunes soient associés à 218 projets supplémentaires. Elle a par exemple [renforcé le leadership des jeunes en Afrique](#) en sélectionnant 40 jeunes acteurs du changement dans le domaine de la mobilité climatique, et elle a lancé [le hackathon WakaWell](#) pour la jeunesse, une initiative financée par COMPASS, qui a rassemblé des innovateurs aux fins de la conception d'outils numériques visant à favoriser les migrations sûres et éclairées.

107. Au cours de l'année, l'OIM a continué de promouvoir la diversité sous l'angle de la représentation géographique dans ses effectifs, 176 nationalités (92 %) étant représentées à tous les

niveaux, 151 (80 %) parmi les membres du personnel de la catégorie des administrateurs recrutés sur le plan international, et 80 (41 %) aux postes à responsabilité (P-5, D-1 et D-2). En vue de renforcer cette représentation, l'OIM a mené des activités de sensibilisation ciblées, dont deux salons du recrutement tenus en ligne. Ces efforts, associés à une communication ciblée et à un suivi constant des données aux fins d'une prise de décisions éclairée, ont contribué à élargir le vivier de candidats qualifiés et à assurer une bonne représentation des États Membres parmi le personnel de la catégorie des administrateurs recruté sur le plan international. En raison du réaménagement structurel, le pourcentage d'États Membres représentés est passé de 85 % en 2024 à 82 % en 2025.

108. En 2025, l'OIM a intégré la protection – y compris l'atténuation des risques de violence sexuelle et la protection de l'enfance – à tous ses domaines d'action, en veillant à ce que les interventions déployées favorisent une approche visant à ne pas nuire, un accès véritable, la responsabilité, l'autonomisation et la participation des personnes à risques, dans des conditions de sécurité et à toutes les étapes de l'élaboration des programmes. Elle a également révisé ses orientations relatives à la protection transversale afin de garantir que leur application s'étende au-delà des situations de crise et qu'elles permettent de renforcer l'engagement, à l'échelle de l'Organisation, en faveur de la sécurité, de la dignité et des droits des migrants.

109. L'OIM est résolue à placer les droits humains, la sécurité et la dignité des populations touchées au cœur de ses opérations. En 2025, 64 de ses bureaux de pays ont intégré la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles et le harcèlement sexuel dans leur stratégie de pays et leurs évaluations des risques.

110. L'OIM a réalisé d'importants progrès dans la promotion de son approche centrée sur les victimes : elle a mis en place un ensemble de mesures visant à assurer l'accès à l'aide des victimes et personnes rescapées de l'exploitation et des atteintes sexuelles et du harcèlement sexuel, qui fournit aux agents chargés de la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles et le harcèlement sexuel des conseils clairs et des outils faciles à utiliser pour garantir aux personnes intéressées un accès rapide et de bout en bout à une aide centrée sur la personne rescapée, conformément aux normes minimales applicables. En 2025, au cours de la première phase de mise en œuvre de l'ensemble de mesures, l'OIM a formé 53 agents à temps plein chargés de la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles et le harcèlement sexuel dans l'ensemble des six régions.

111. En 2025, l'OIM a publié un avis au personnel concernant sa politique relative à la sauvegarde de l'enfance et a instauré un groupe de travail interdépartemental chargé de piloter la mise en œuvre de cette politique. Dans le cadre de 12 sessions couvrant l'ensemble de ses régions, l'Organisation a sensibilisé 3 572 personnes à travers le monde, notamment des membres du personnel, des consultants, des stagiaires et des Volontaires des Nations Unies, à la politique, aux normes de conduite applicables ainsi qu'aux devoirs et obligations en matière de sauvegarde de l'enfance.

112. En 2025, l'OIM a pu maintenir ses capacités de protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles et le harcèlement sexuel dans ses structures hors Siège, grâce à ses 74 agents chargés de la protection œuvrant à temps plein sur cette question dans 64 pays et 4 des 6 bureaux régionaux de l'Organisation. Plus de 200 points focaux pour la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles et le harcèlement sexuel sont déployés dans 153 bureaux de pays. L'OIM contribue activement aux réseaux interinstitutions de protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles ainsi qu'aux équipes spéciales au niveau des pays. En outre, 68 bureaux de pays ont signé des procédures opérationnelles permanentes interinstitutions concernant la prise en charge des plaintes pour exploitation ou atteintes sexuelles, renforçant ainsi la capacité de l'Organisation à traiter ce phénomène.

113. En 2025, 22 435 membres du personnel de l'OIM ont suivi la formation obligatoire de l'Organisation sur la prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles et du harcèlement sexuel, en participant à l'une des plus de 239 sessions dirigées par un animateur organisées à cet effet ou en suivant la formation en ligne à rythme individuel.

114. Au cours de l'année, l'OIM a continué d'intégrer le principe de responsabilité à l'égard des populations touchées dans ses programmes de réponse aux crises et dans les autres programmes. En outre, 71 bureaux de l'OIM intervenant dans un contexte de crise et dans des situations autres disposaient d'un point focal actif dans la coordination interinstitutionnelle relative à la responsabilité à l'égard des populations touchées, et 10 bureaux de pays dirigeaient conjointement des groupes de travail interinstitutions. De plus, la question de la responsabilité à l'égard des populations touchées a été intégrée dans 933 projets menés par l'OIM dans 127 pays.

115. L'OIM œuvre résolument en faveur de la durabilité environnementale dans l'ensemble de ses activités, dans le droit fil des engagements pris à l'échelle du système des Nations Unies. L'initiative ONU – Du bleu au vert, qui consigne des informations sur la gouvernance environnementale, les émissions de gaz à effet de serre, la consommation d'eau et la production de déchets notamment, rend compte de la performance environnementale de l'Organisation. Le [rapport 2024](#) de l'initiative, publié fin 2025, met l'accent sur la performance environnementale de l'OIM et les progrès que celle-ci a continué d'accomplir. L'Organisation a ainsi mené à bonne fin le plus vaste projet relatif à l'énergie solaire qu'elle a entrepris à ce jour, qui se matérialise par l'installation de 2 000 panneaux solaires d'une capacité totale de 1 250 kWc dans l'ensemble des pôles humanitaires gérés par l'OIM au [Nigéria](#). Dans le prolongement de son modèle d'intervention en matière de décarbonisation, qui vise à garantir également l'accès des populations voisines à une énergie propre grâce à des crédits d'énergie renouvelable pour la paix et à des ressources du secteur privé, [l'OIM a noué un partenariat avec YG Entertainment aux fins de l'installation d'un système d'énergie renouvelable dans une université de Bor \(Soudan du Sud\)](#).

Annex I:
Statistics relating to IOM staff¹
(including senior leadership)

Table 1. Number of men and women in the Professional and higher categories (2021–2025)

	2021	2022	2023	2024	2025
Men	1 195	1 292	1 502	1 611	1213
Women	1 164	1 282	1 492	1 687	1292
Total	2 359	2 575	2 994	3 298	2505
Percentage of women	49%	50%	50%	51%	52%

Table 2. Increase/decrease in the number of women in the Professional and higher categories between 2023 and 2025, by grade

2025	Ungraded	P-1	P-2	P-3	P-4	P-5	D-1	D-2	E-2	E-1
Men	124	14	339	365	241	76	38	14	0	0
Women	171	15	321	405	264	68	35	8	2	1
Total in 2025	295	29	660	770	505	144	73	22	2	1
Percentage of women in 2023	50%	57%	51%	50%	49%	41%	38%			
Percentage of women in 2024	57%	48%	50%	51%	51%	43%	47%			
Percentage of women in 2025	58%	52%	49%	53%	52%	47%	45%			
Change in percentage of women between 2023 and 2025 (percentage points)	+8	-5	-2	+3	+3	+6	+7		N/A	N/A

Table 3. Number of men and women in the P-5 and higher categories (2021–2025)

	2021	2022	2023	2024	2025
Men	117	121	134	137	128
Women	76	80	92	112	114
Total	193	201	226	249	242
Percentage of women	39%	40%	41%	45%	47%
Change in percentage of women (percentage points)	-	+1	+1	+4	+2

Table 4. Increase/decrease in the number of international and national staff in 2025 and previous years

Category	2005	2021	2022	2023	2024	2025
Professional and higher category	669	2 359	2 575	2 994	3 298	2 505
General Service and National Officer categories	4 730	15 405	16 362	17 978	19 439	13 309
Total	5 399	17 761	18 935	20 971	22 737	15 814
Percentage of staff in Professional and higher category	12%	13%	14%	14%	15%	16%

¹ Due to system constraints, totals between tables may differ depending on the breakdown of data.

Annex II
General Service staff and National Officers worldwide by nationality, grade and sex

Country of nationality: Member States	Category/Grade													Total	Sex	
	G-1	G-2	G-3	G-4	G-5	G-6	G-7	G-8	NO-A	NO-B	NO-C	NO-D	UG		F	M
Afghanistan		21	22	39	66	23	4		18	5			32	230	46	182
Albania	1	2	1	8	5	5	35		3				2	27	17	10
Algeria	2	3	10	24	24	4			3	2			14	86	35	49
Angola				2	1	1							2	6	3	3
Antigua and Barbuda														0		
Argentina				3	4	5	2		4	1	1		11	31	20	11
Armenia		2		8	1	4	1		1		1		4	22	12	9
Australia				3	3	6	2		2	2			1	19	11	8
Austria			2	10	8	12	4		1		1			38	24	13
Azerbaijan		1	1	7		4	3		1				1	18	10	8
Bahamas					1				1					2	2	
Bangladesh	7	46	93	80	115	42	23		23	11			14	454	116	330
Barbados					2	2								4	3	1
Belarus				2	8	4	1		1				3	19	14	5
Belgium			10	10	12	9	4		1	2			2	50	31	18
Belize					1	4	1		1		1			8	4	4
Benin		3		5	5	4			3	1			7	28	8	20
Bolivia (Plurinational State of)													15	15	9	6
Bosnia and Herzegovina		3	26	65	27	21	10		8	2	3		13	178	98	80
Botswana		1			4						1			6	3	3
Brazil			1	2	11	6	2		8		1		96	129	88	41
Bulgaria					7	11	6		4	2		1	9	40	24	16
Burkina Faso		6	1	12	10	6	1		5	2			15	58	21	38
Burundi		6	4	21	29	14			3	3			7	87	37	50
Cabo Verde						2					1			3	3	
Cambodia		1	2	5	5	8	2		2	3	1		12	41	25	16
Cameroon		11	7	39	46	13	4		9	11			33	173	63	105
Canada				1	12	8	3		2	1	2		2	21	25	6
Central African Republic		16	1	4	8	3			2				13	47	7	40
Chad	7	24	5	30	53	20	2		11				8	170	47	118
Chile		1		1	2									4	2	2
China			2	2	2	1	1		1	1		1	4	15	11	3
Colombia		4	8	45	26	24	16		21	6			2	152	94	58
Comoros					3					1			1	5	2	2
Congo					1	1								2	1	1
Cook Islands														0		
Costa Rica		2		8	9	13	7		2	8	1		20	70	47	23
Côte d'Ivoire		4	4	27	9	9			5	1			15	74	33	41
Croatia			1	1	4	1					1			8	5	3
Cuba							1	1			1		3	6	5	3

Country of nationality: Member States	Category/Grade														Total	Sex	
	G-1	G-2	G-3	G-4	G-5	G-6	G-7	G-8	NO-A	NO-B	NO-C	NO-D	UG	F		M	
Cyprus			9	5	5	1			1	1			1	23	18	5	
Czechia				5	5	1			1		1		2	15	10	5	
Democratic Republic of the Congo		15	3	25	18	24	12		17	3			6	123	38	85	
Denmark						1								1	1		
Djibouti	16	9	14	9	13	14	6			2	1		11	95	38	57	
Dominica					1		2		1					4	4		
Dominican Republic		2	2	4	5	1	1		2				3	20	12	8	
Ecuador		7	5	23	11	5			6	2			2	61	33	28	
Egypt		6	12	34	73	40	11		18	11	2		18	227	109	117	
El Salvador		5		9	31	13	10		5	4	1		3	81	54	27	
Eritrea		1	6	1	3	1							1	13	6	7	
Estonia				1	1	2	1				1		2	8	4	4	
Eswatini		1		2	1	1					1			6	3	3	
Ethiopia	1	40	18	41	146	35	17		27	10	2		22	359	113	246	
Fiji		1	1		4	7			2	1			4	18	6	12	
Finland				6	14	8	2							30	23	6	
France			1	6	13	9	6		4	2	1		22	64	47	17	
Gabon													2	2	2		
Gambia		3	8	9	9	3	1		5	1			8	47	13	33	
Georgia		2	1	6	7	12			1	2			5	36	28	7	
Germany			1	17	25	17	7		5	7	4	1	1	85	60	24	
Ghana	4	9	4	25	28	12	4		5	7	1		12	111	51	60	
Greece	1	1	22	11	34	18	3		15	7			457	609	376	233	
Grenada														0			
Guatemala		6	1	12	29	12	4		13	2			40	119	66	50	
Guinea	6	8	9	24	24	9	1		16	3			10	140	45	94	
Guinea-Bissau				2		1							1	4		4	
Guyana					2				1		2			5	5		
Haiti	15	25	37	64	32	18	10		8	2			19	232	164	67	
Holy See														0			
Honduras	1	5	1	7	19	11	6		5	1			4	60	33	27	
Hungary						1		3	3		2		14	23	17	5	
Iceland														0			
India	1	3	6	3	14	8			1	3	1		2	42	21	21	
Iran (Islamic Republic of)				2	13	25	8		3	2			33	86	41	45	
Ireland					6	8	2	3	2				3	24	11	10	
Israel					1		1							2	1	1	
Italy	1	2	67	45	24	16	5	1	2	2	1		12	178	114	62	
Jamaica							1		2				2	5	4	1	
Japan					3	1	3		1	1	1			10	6	1	
Jordan		6	3	19	52	19	9		8	13	5		20	154	76	78	
Kazakhstan				5	6	9	6		3	3	2			34	31	3	
Kenya		9	17	38	102	60	25		23	28	8		11	321	176	145	

Country of nationality: Member States	Category/Grade													Total	Sex	
	G-1	G-2	G-3	G-4	G-5	G-6	G-7	G-8	NO-A	NO-B	NO-C	NO-D	UG		F	M
Kiribati					1									1	1	
Kyrgyzstan		2		2	5	5	2		3			1	2	22	10	10
Lao People's Democratic Republic		1		2	3	1			1				1	9	4	5
Latvia					1		1				1		4	7	5	2
Lesotho			1		5	1				1				8	5	3
Liberia		2		2	2		1						1	8	2	6
Libya	1	10	2	24	39	16	4		6	6			43	151	33	113
Lithuania				2	8	7	2		5	1	1		2	27	24	3
Luxembourg					1									1	1	
Madagascar	1		2	2	4	4	3		3				4	23	9	14
Malawi		4	1		13		1		6	2			1	28	14	14
Maldives				1	1				1	1				4	2	2
Mali	1	8	6	35	20	13	3		13	1			11	111	29	82
Malta														0		
Marshall Islands					3								5	5	4	1
Mauritania		5	3	12	6	9			2		1		5	43	15	28
Mauritius				3	2	1	1		1				2	10	5	5
Mexico		10	7	40	75	29	9		15	1			17	203	128	74
Micronesia (Federated States of)																
Mongolia				26	1	6			1				1	35	30	4
Montenegro		1		7	3	3	1						6	21	11	10
Morocco	2	1	22	14	21	12	11		5	2			17	107	54	52
Mozambique	1	10	25	35	44	10	3		13	3	3		16	163	55	108
Myanmar	1		7	15	41	25	15	7	15	6	2		26	160	86	74
Namibia					1	2	1			2				6	5	1
Nauru														0		
Nepal	2	6	2	22	24	10	4		6	9	1		19	105	49	56
Netherlands (Kingdom of the)			1		5	40	9	2	1	4	1		8	71	50	20
New Zealand					1									1	1	
Nicaragua						2		1	2		1		1	7	3	4
Niger			18	12	48	43	33	9	15	3			13	193	56	137
Nigeria	10	25	43	109	126	40	19		17	14	1		5	409	152	257
North Macedonia	1	1		8	9	4	2		2	1	1		6	35	22	13
Norway			1	1	2	2								6	4	2
Pakistan	14	19	36	95	118	53	14		16	22	7		75	469	154	311
Palau						1			1				1	3	2	1
Panama		1	2	11	20	21	8		4	9			16	92	55	37
Papua New Guinea	1	1		2		7			3				8	22	10	12
Paraguay				1	1	1			1	1	1		4	10	8	2
Peru		4		10	8	10	3						5	40	18	22
Philippines	4	10	8	92	177	122	64	71	60	13		1	69	692	449	242
Poland					2	28	20	11	8	2			8	79	64	15

Country of nationality: Member States	Category/Grade													Total	Sex	
	G-1	G-2	G-3	G-4	G-5	G-6	G-7	G-8	NO-A	NO-B	NO-C	NO-D	UG		F	M
Portugal					8	10	1	4		1			3	27	19	6
Republic of Korea				3	3	2	4		2		3	2	6	25	20	5
Republic of Moldova				3	7	13	18	9	9	9	5	4	15	83	47	33
Romania			1		6	14	14	1	1	3	1		20	60	43	18
Russian Federation			1	2	6	10	5	2	5	1			2	34	23	10
Rwanda			13	1	17	27	13		1	4			4	80	28	52
Saint Kitts and Nevis														0		
Saint Lucia														0		
Saint Vincent and the Grenadines													1	1		1
Samoa													1	1		1
Sao Tome and Principe														0		
Senegal		8	7	17	21	17	5		3	4			10	92	37	55
Serbia	1		3	14	11	7	1		6	1			12	56	35	20
Seychelles														0		
Sierra Leone	2	3		4	10	11			2				3	35	14	21
Slovakia				1	10	14	11		4	1			3	44	32	12
Slovenia				1	1		1		1					4	4	
Solomon Islands							2		2				2	6	3	3
Somalia		19	6	3	27	34	5		13	11	2		7	127	24	103
South Africa		3	2	6	14	10	6		1	1	1		5	49	35	14
South Sudan	2	38	44	39	82	33	1		26	3			19	287	55	232
Spain			11	7	8	9	3		3	1		1	8	51	36	14
Sri Lanka	6	7	5	31	38	12	6		8	12	2		8	135	83	52
Sudan		24	4	18	47	18	9		7	4			11	142	43	98
Suriname					1	2							1	4	1	3
Sweden				2	1	3					1		1	8	6	2
Switzerland				5	16	7	5						6	39	33	6
Tajikistan		3		4	7	4	5		5	4			2	34	13	19
Thailand	3	6	8	15	46	20	4		10	9			12	233	155	78
Timor-Leste		1		1	1									3	2	1
Togo		2	1	2	8	4			2				2	21	8	13
Tonga													4	4	3	1
Trinidad and Tobago													4	4	8	1
Tunisia	3	5	23	53	42	15	6		10	4			36	197	120	74
Türkiye	2	13	6	46	102	54	26		23	25	6		6	309	165	309
Turkmenistan							1		1				4	6	3	3
Tuvalu													1	1		1
Uganda		15	7	31	54	26	3		10	6	1		4	157	76	81
Ukraine		23	14	77	116	91	38		33	19	5		53	469	282	181
United Kingdom			2	4	15	14	6			2	2		9	54	29	22
United Republic of Tanzania	4	3	2	19	25	8			4	2	1		4	72	39	33
United States of America				4	26	12	6		11	6	4	3	13	86	57	29
Uruguay			2	2	1	1			1					7	5	2

Country of nationality: Member States	Category/Grade														Total	Sex	
	G-1	G-2	G-3	G-4	G-5	G-6	G-7	G-8	NO-A	NO-B	NO-C	NO-D	UG	F		M	
Uzbekistan		1			9	7	1		4				3	25	13	12	
Vanuatu		1			2	2			2				4	11	6	5	
Venezuela (Bolivarian Republic of)			3	5	11	8			3	1			49	80	43	36	
Viet Nam		3	1	37	33	10	6		16	5			1	112	76	30	
Yemen			5	31	24	22	1		3	2				88	26	62	
Zambia		1		5	8		1		1	2			1	19	10	9	
Zimbabwe	1	3	7	9	12	7	2		3	5	1		12	62	32	30	
Total	123	667	812	2134	3099	1705	622	1	821	479	122	11	1971	12579	6129	6358	

Country of nationality: observer States, non-Member States and other	Category/Grade													Total	Sex	
	G-1	G-2	G-3	G-4	G-5	G-6	G-7	G-8	NO-A	NO-B	NO-C	NO-D	UG		F	M
Bahrain						3	2						4	9	6	3
Bhutan														0		
Indonesia	2	1	7	21	121	23	9		16	6	3		11	220	128	92
Iraq	2	33	14	59	99	57	36		42	22	1		4	369	112	257
Kuwait					1									1	1	
Lebanon	1	4	15	45	65	21	4		3	9				167	93	74
Malaysia					3									3	1	2
Qatar														0		
San Marino														0		
Saudi Arabia					1									1		1
Syrian Arab Republic	3		4	8	17	10	6		3	1			13	65	22	43
Other			2	11	6	6	3		2	1			5	36	18	18
Total	8	38	42	144	313	120	60	0	66	39	4	0	37	871	409	517

G: General Service; NO: National Officer; UG: Ungraded positions

Annex III
International Professional and higher category staff by nationality, grade and sex

Country of nationality: Member States	Category/Grade										Total	Sex	
	E-1	E-2	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	P-1	UG		F	M
Afghanistan					1	2	5	7		1	16	1	15
Albania				1		2	4	1			8	6	2
Algeria						1	1	1			3	3	
Angola											0		
Antigua and Barbuda											0		
Argentina						1	4	6			11	6	5
Armenia							2				2	2	
Australia			1	2	2	8	8	3		7	31	15	16
Austria				1	2	4	2	1		1	11	7	4
Azerbaijan					1	1		1			3	1	2
Bahamas											0		
Bangladesh					2	6	9	16		2	35	6	29
Barbados											0		
Belarus				1			3	1			5	2	3
Belgium				4		10	10	2		4	30	20	10
Belize											0		
Benin					1	1	1	2		1	6	2	4
Bolivia (Plurinational State of)										1	1	1	
Bosnia and Herzegovina				1	1	2	5	5			14	9	5
Botswana								1			1	1	
Brazil				1		3	8	8		6	26	20	6
Bulgaria							3				3	2	1
Burkina Faso						3	5	3		1	12	2	10
Burundi						1	6	7	2		16	9	7
Cabo Verde							1				1	1	
Cambodia										1	1	1	
Cameroon						2	3	5			10	3	7
Canada			1	2	3	20	30	7		8	71	42	29
Central African Republic							1			1	2		2
Chad						1	2	2		1	6	2	4
Chile										1	1	1	
China			1		1	2	4	5	1	3	17	15	2
Colombia						8	12	6		5	31	16	15
Comoros											0		
Congo											0		
Cook Islands											0		
Costa Rica			1	2		5	4	2		1	15	8	7
Côte d'Ivoire			1		2	2	4	7	1	2	19	3	16
Croatia				1	1	3	4			1	10	9	1
Cuba							1			1	2	1	1

Country of nationality: Member States	Category/Grade										Total	Sex	
	E-1	E-2	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	P-1	UG		F	M
Cyprus						1				1	2	1	1
Czechia						1		1			2	2	
Democratic Republic of the Congo							7	5	1	2	15	2	13
Denmark						3	1	3		2	9	4	5
Djibouti							3	2			5	3	2
Dominica											0		
Dominican Republic							2				2	2	
Ecuador				1		5	4	3		2	16	9	7
Egypt				2	4	10	17	17		3	53	16	7
El Salvador						1	1	1	1	1	5	2	3
Eritrea					1			1			2	1	1
Estonia						1					1	1	
Eswatini						1					1	1	
Ethiopia				1	1	10	15	20	2	3	52	17	35
Fiji				1							1	1	
Finland						1	3	3			7	4	3
France			1	2	14	28	26	31	2	14	119	76	43
Gabon							2				2	2	
Gambia						1		3		2	6	4	2
Georgia				2		3	2	2			9	4	5
Germany			3	2	4	12	15	8		5	49	35	14
Ghana				1	1	2	6	2		4	16	5	11
Greece					1	3	3	1		1	9	6	3
Grenada											0		
Guatemala								2			2		2
Guinea						1	1	8	1	4	15	4	11
Guinea-Bissau											0		
Guyana								1		1	2	1	1
Haiti							4	3	1		8	3	5
Holy See											0		
Honduras					1	1	2	1			5	5	
Hungary			1				2	3			6	5	1
Iceland											0		
India				1	2	10	6	15		8	42	30	12
Iran (Islamic Republic of)					1		2	1		1	5	2	3
Ireland			1		3	5	3			5	17	9	8
Israel											0		
Italy				8	15	30	42	19	2	22	138	87	51
Jamaica						2	1				3	3	
Japan			1	2	3	13	14	11			44	34	10
Jordan			1		1	6	14	9		5	37	12	25
Kazakhstan						1		1		1	3	2	1
Kenya			1		3	19	42	28		3	96	41	55

Country of nationality: Member States	Category/Grade										Total	Sex	
	E-1	E-2	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	P-1	UG		F	M
Kiribati											0		
Kyrgyzstan				1				3		1	5	3	2
Lao People's Democratic Republic								1			1	1	
Latvia						1				1	2	2	
Lesotho								2			2	1	1
Liberia					1			1		1	3		3
Libya							1	2			3	1	2
Lithuania						1					1		1
Luxembourg								1			1	1	
Madagascar											0		
Malawi					1		1	2			4		4
Maldives						1				1	2	2	
Mali						2	1	6			9	1	8
Malta						1					1		1
Marshall Islands											0		
Mauritania				1			1	5		1	8	4	4
Mauritius					1	5		1			7	6	1
Mexico					2	5	7	6		4	24	10	14
Micronesia (Federated States of)											0		
Mongolia							2	1	1	1	5	5	
Montenegro					1		1				2	2	
Morocco					1	3	4	1		2	11	8	3
Mozambique					1		2	2		2	7	4	3
Myanmar						1	3	1		2	7	4	3
Namibia											0		
Nauru											0		
Nepal						7	15	9	1	1	33	14	19
Netherlands (Kingdom of the)			1			8	8	8		1	26	17	9
New Zealand					1	2	4	2			9	5	4
Nicaragua							2	3			5	3	2
Niger					1		5	8		1	15	4	11
Nigeria		1				4	13	25	1	6	50	17	33
North Macedonia				1		9	3	1			14	2	12
Norway						2	1	3			6	3	3
Pakistan					1	8	19	10		2	40	11	29
Palau											0		
Panama						2	7			3	12	8	4
Papua New Guinea					1						1		1
Paraguay						2		1			3	2	1
Peru						1	1	4		1	7	3	4
Philippines					3	20	31	31		16	101	57	44
Poland					1	1	2	1			5	3	2

Country of nationality: Member States	Category/Grade										Total	Sex	
	E-1	E-2	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	P-1	UG		F	M
Portugal			1	1	1	6	4	2	1	2	18	12	6
Republic of Korea		1		1	1	3	7	11	1	1	26	11	15
Republic of Moldova						2	1	1			4	3	1
Romania					1	5	5	2		2	15	10	5
Russian Federation					2	2	2	1		2	8	3	5
Rwanda				1		3	4	5		1	14	7	7
Saint Kitts and Nevis											0		
Saint Lucia											0		
Saint Vincent and the Grenadines											0		
Samoa											0		
Sao Tome and Principe											0		
Senegal				1	2		13	6		4	26	11	15
Serbia				1	2	2	6	2		1	14	8	6
Seychelles													
Sierra Leone					1		4	1			6	2	4
Slovakia					1	3					4	3	1
Slovenia						1					1	1	
Solomon Islands											0		
Somalia						1	1	3	1		6		6
South Africa				1	3	4	3	2		1	14	9	5
South Sudan							3	5	1		9	2	7
Spain				1	1	10	12	11		11	46	25	21
Sri Lanka					1	1	6	5		1	17	7	10
Sudan			1		1	1	6	5		1	15	7	8
Suriname											0		
Sweden			1	1	3	3	7	5		1	21	11	10
Switzerland					3	4	12	7		4	30	15	15
Tajikistan				1	1					1	3		3
Thailand					1	2	5	4		1	13	10	3
Timor-Leste										1	1	1	
Togo						1		4			5	1	4
Tonga											0		
Trinidad and Tobago						1						1	
Tunisia						2	3	6	1		12	7	5
Türkiye				1	3	1	8	18	1	3	35	13	22
Turkmenistan				1		3					4	4	
Tuvalu											0		
Uganda			1	1		3	11	9	1	7	33	15	18
Ukraine						4	8	5		1	18	9	9
United Kingdom				5	8	22	28	12	2	16	93	46	47
United Republic of Tanzania							2	2		1	5	2	3
United States of America	1	1	2	13	13	41	32	17	1	25	146	95	51
Uruguay			1	1	1	2	1				6	3	3

Country of nationality: Member States	Category/Grade										Total	Sex	
	E-1	E-2	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	P-1	UG		F	M
Uzbekistan								3		1	4	2	2
Vanuatu											0		
Venezuela (Bolivarian Republic of)							2	2	1	1	6	4	2
Viet Nam								2	1		3	1	2
Yemen						1	1	7		1	10	2	8
Zambia					1	3	1	3			8	6	2
Zimbabwe					2	7	10	9		7	35	9	26
Total	1	2	22	73	141	490	725	623	29	283	2393	1242	1151

Country of nationality: observer States, non-Member States and other	Category/Grade										Total	Sex	
	E-1	E-2	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	P-1	UG		F	M
Bahrain							1				1		1
Bhutan											0		
Indonesia					2	3	14	4		2	25	18	7
Iraq						3	9	9		3	24	4	20
Kuwait											0		
Lebanon						6	12	10			28	13	15
Malaysia						1	3			2	6	5	1
Qatar											0		
San Marino											0		
Saudi Arabia							1				1		1
Singapore					1					1	2	1	1
Syrian Arab Republic						2	4	11		2	19	7	12
Other					1		1	3		2	7	1	7
Total					4	15	45	37	0	12	113	49	65

E-1: Director General; E-2: Deputy Director General; UG: Ungraded positions.

Annex IV
Number of Member State and non-member State nationalities
represented among staff in the international Professional and higher category

	2021	2022	2023	2024	2025
Number of Member State nationalities	134	137	143	148	143
Number of non-member State nationalities	9	8	8	9	8
Total nationalities represented	143	145	151	157	151
Number of Member States	174	175	175	175	175
Percentage of Member States represented	77%	78%	82%	85%	82%